

7500
copies du
RIMOUSKOIS
sont distribués
gratuitement
à Rimouski
et dans les environs
chaque semaine

Le RIMOUSKOIS

10¢

Tirage du présent numéro : 8000 exemplaires

Rimouski, le 12 février 1969

IMPRIMERIE BLAIS, RIMOUSKI

Volume 2 — No. 11

Le CRD et une université régionale

Pire tempête.....

Le Comité consultatif du CRD, consacré à l'éducation et présidé par Me Guy D'Anjou, a exprimé l'avis que l'université était une nécessité dans le territoire de l'Est du Québec.

Dans son rapport, il affirme d'abord qu'une université régionale répond à deux besoins : la scolarisation croissante et le nombre accru dans la demande des professeurs qualifiés. Quant à sa structure, le découpage serait l'idéal, dispensant un enseignement de haute qualité, établissant en plus en plus des liens étroits avec le milieu et pouvant satisfaire le plus possible les besoins locaux, d'où nécessité d'avoir des docteurs comme professeurs (par définition, dit le rapport), comme des chercheurs et des innovateurs.

En ce qui concerne sa localisation, ceci dépend forcément de l'existence des noyaux actuels d'enseignement. Quant à l'administration, son autonomie devrait être assez grande tout en s'intégrant à l'Université du Québec.

ET L'EST DU QUÉBEC ?

Touchant les besoins spécifiques du territoire, le rapport mentionne qu'ils sont sinon supérieurs, du moins égaux à ceux des autres régions. Notre position géographique détermine un éloignement qui entraîne des

coûts élevés pour la clientèle universitaire qui doit "s'expatrier". La région, du même coup, est privée d'un rayonnement culturel et scientifique indispensable. Sa situation économique provoque aussi une saignée qui lui enlève un potentiel économique. L'université régionale pourrait redresser cet état de fait, en formant sur place professeurs et personnels de cadres.

LOCALISATION

"Il existe, dans la ville principale de notre territoire, un noyau important dispensant les cours de formation des maîtres, et un autre noyau, non moins important, dispensant les matières de sciences religieuses", dit le rapport. On ne peut être plus clair, surtout que le comité continue en affirmant que ces "éléments importants (qui) justifient le consensus actuel qui s'établit lorsqu'il est question de Rimouski comme site d'une université régionale".

SA STRUCTURE

Compte tenu des besoins, "il serait nécessaire que l'on crée, sans délai, un organisme habilité à dispenser, dès d'été 1969, l'enseignement de niveau universitaire nécessaire à la formation des maîtres."

Comme la loi de l'Université du Québec est votée, qu'il se donne à Rimouski un enseigne-

ment universitaire en théologie et à la formation des maîtres, compte tenu du désir de la population vis-à-vis une université et qu'une corporation provisoire handicaperait sérieusement cet enseignement que l'on veut supérieur, le CRD est d'avis qu'il serait préférable de former immédiatement les cadres de l'Université de Rimouski, quitte à lui donner un mandat restreint, mais définitif, le provisoire ayant ici un caractère assujéti aux difficultés administratives.

PLANIFICATION A COURT ET A LONG TERME

Un inventaire de l'enseignement à la formation des maîtres est indispensable. La planification serait faite avec l'aide de tous les organismes intéressés, et applicable au cours des années 1969 et 1970.

A long terme, la programmation devrait être plus rigoureuse, l'ODEQ ayant présentement un projet visant à effectuer un travail d'inventaire global des besoins auxquels devra répondre l'enseignement universitaire dans notre région. Une équipe de spécialistes est nécessaire et, dès les premières années d'opération, une bibliothèque appropriée au niveau universitaire est un instrument de recherche essentiel.

L.L.



L'expression avait déjà été employée lors des difficultés venues avec le jour de l'An. On l'utilise encore et toujours pour justifier nos impressions de la dernière bourrasque qui a paralysé la région pendant deux jours.

Le tout a commencé mardi pour se terminer mercredi. Les écoles n'ont pas ouvert leurs portes, plusieurs commerces et industries sont demeurées fermées, les hôtels ont vu leurs chambres toutes occupées et les automobilistes n'ont pu utiliser leur véhicule, faute de routes et de visibilité. Les vents ont en effet été très violents et la précipitation abondante (plus de dix pouces).

Vendredi, la situation était presque revenue à la normale, Jeudi, elle était plus difficile, surtout en ce qui concerne les routes. Les déblayeurs ont encore rencontré leur principal

obstacle, les automobiles abandonnées sur la voie publique. Ainsi, dans Rimouski-Est par exemple, les rues ont été fermées par ce fait. Mercredi matin, les rues de Rimouski étaient plus ou moins carrossables, certaines étaient carrément bouchées.

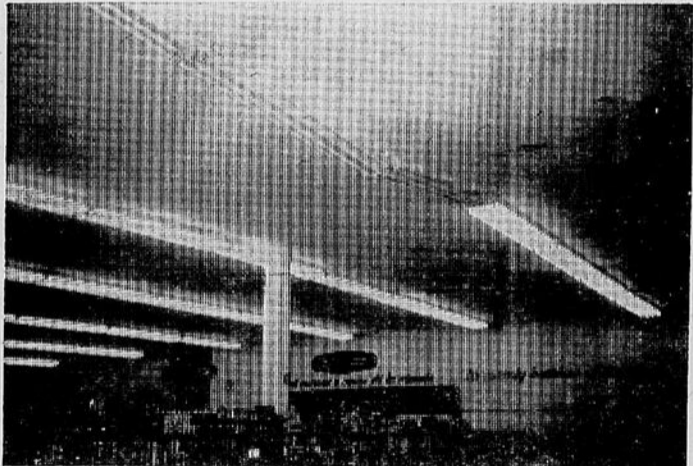
Et, disent les vieux, l'hiver n'est pas fini... Hélas!

Cette affirmation est vraie puisqu'une autre est venue nous visiter, depuis lundi, bloquant encore tout. Il est vrai que, pour nous consoler, on peut dire que la Métropole américaine en a "mangé une" plus lourde que nous. Ça ne fait rien et la nôtre ne "passe" pas mieux. La photo, qui illustre cet article enneigé et difficilement débouché, représente la rue St-Germain, après l'une et avant l'autre. Elle est l'oeuvre de Mario Rioux du Studio Blondin.

A vos pelles!

L.L.

• La dernière tempête laisse des traces



(Photo Georges Saint-Pierre)

Les tempêtes se suivent... et les toitures supportent les résultats. L'amas de neige, en plus de l'eau consécutive à la fonte, a "désorganisé" la toiture de l'é-

difice qui abrite le centre d'alimentation Dominion. Le plafond du premier étage a baissé d'un pied sous le poids. La photo nous donne un idée des consé-

quences d'une telle situation.

M. Gérard Brousseau, gérant du supermarché, avait quitté les lieux en bon état. Ce matin, à son retour, le mal était fait. Il a appelé M. Antonio Martin, préposé à la surveillance de l'édifice, pour effectuer les réparations nécessaires et urgentes. Ce dernier contacta l'entreprise J.R.L. Construction Limitée qui a fait pratiquer une ouverture dans la toiture pour permettre l'évaluation exacte des dégâts. Un support de la charpente d'acier s'était brisé sous le poids, la soudure ayant cédé.

Au cours de mardi après-midi, M. Martin a mis une équipe d'hommes au travail qui ont dégagé la couverture.

Au second étage, l'affaissement touche de près les bureaux de Me Maurice Tessier.

L.L.

Le Club Lions honore ses membres fondateurs



Lors de son dernier souper bi-mensuel ce club de services à honoré d'une façon particulière ses membres fondateurs encore actifs. Ceux-ci furent touchés par cette marque de reconnaissance de la part de leurs confrères et se sont dits prêts à continuer leur bon travail pour la cause des déshérités. Sur la photo, de gauche à droite on aperçoit : Les lions Jean-Marc Tremblay, Gaston Martin, Sylvio Fleurant, Eric Bourget, Paul Dionne, le président Jacques Marchand, Paul Dionne, Jean-Louis Ruest, Adolphe Mongrain et Armand Lajoie.

\$100,000. pour le port de Rimouski

En consultant le livre du budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, nous constatons que le Ministre des Travaux Publics pré-

voit un montant de \$150,000 pour des travaux de dragage dans le port de Rimouski, et que le Ministre des Transports fédéral prévoit une subvention de

\$800,000 pour le service de cabotage pour navires à vapeur entre Montréal, Québec, Rimouski et les ports situés sur la côte nord du St-Laurent.

Tél. : 723-1481

Gé-Ro Pizzeria

Gerry Poulin, prop.

AMIS SPORTIFS, N'OUBLIEZ PAS LE TOURNOI DE BALLON SUR GLACE O'KEEFE, LES 15 ET 16 FEVRIER AU COLISEE

QUAND IL SE FERA DE MEILLEURES PIZZA, C'EST GERO QUI LES FERA! — LIVRAISON GRATUITE

L'OSSTIDCHO

"Faut-il pleurer, faut-il en rire?"

Les paroles de Jean Ferrat nous viennent à l'esprit après avoir "supporté" l'Osstidcho. Car, avouons-le, personne ne peut demeurer indifférent devant un tel spectacle. Ou on l'adore sans réserve, ou on l'ostracise à la même façon. Plusieurs ajouteront alors que ces réactions bien déterminées dépendent de l'âge. A entendre les réflexions de la sortie, il serait très facile de le croire. Eh bien, ce n'est pas si facile.

Que le tout soit intensément bruyant, beaucoup trop (et le bruit, c'est connu, n'est pas toujours une forme musicale), personne ne le niera après avoir obligé ses oreilles à supporter un tintamarre de tous les diables. En première partie, l'amplification était nettement en défaut et (mon opinion ne change pas) l'emploi de la guitare basse n'est pas toujours justifié ou justifiable, surtout amplifiée de cette façon (un coup de tonnerre ne serait pas plus percutant).

Dans le même ordre d'idée, cette "folie totale et musicale", immensément folichonne, psychédélique, caricaturale et proprement insupportable à certains moments, n'a pas oublié les tics maintenant ancrés de la nouvelle génération de "musiciens", qui jouent d'un instrument sans toujours faire de la musique, qui vocalisent sans continuellement produire des notes qui vont ensemble.

Il ne faut pourtant pas oublier que le style même du spectacle conditionne évidemment l'ensemble, en obligeant certains emplois ou termes que l'on peut éviter. C'est peut-être là une des seules qualités de cette soirée assourdissante: on s'attendait à

une "folie musicale", eh bien, on l'a eue.

Hormis ces percutantes formes de musique, les paroles de certaines chansons, de certains "poèmes" chantés devrais-je plutôt écrire, n'ont pu être entendues, à cause de l'amplification déficiente, et le peu qui a été perçu n'a pas toujours l'implication qu'il faudrait. "Lindbergh", "La marche du président", "La génération des oeufs" (ou quelque chose d'approchant) exprimaient des opinions "spéciales" et spécifiques. Ceci est sûr. Quant à commenter l'allure de l'expression, c'est autre chose. On sait que Gilles Vigneault a écrit des paroles (de "La marche du président" en particulier). Ca ne change pas grand'chose. Avant l'entracte, les mélodies (euphémisme bien sûr) n'approchaient nécessairement pas toujours le degré idéal d'un commentaire valable. Il est typique au genre, c'est bien d'accord. Et après?

En somme, la première section du spectacle n'était pas très acceptable. La seconde était beaucoup plus présentable, d'abord parce que le son était meilleur, ensuite parce que la qualité intrinsèque obtenait un certain niveau, absolument pas touché auparavant.

Les brèves improvisations du Quatuor du nouveau jazz libre du Québec se sont perdues dans l'indifférence presque totale. Probablement parce que la "folie totale" était moins "persistante". Impressions? Oui. Les quatre musiciens (le contrebassiste a eu l'excellente idée d'employer une contrebasse à cordes et non cette trop fameuse guitare basse) ont donné de courts soli dont le

plus faible est sûrement celui du batteur, d'une fadeur assez exceptionnelle. Le saxophoniste, son nom est Préfontaine je crois, m'a rappelé, avec la proportion qu'il faut y ajouter, un Ornette Coleman ou un Charles Lloyd. Le trompettiste a plutôt essayé la virtuosité que l'improvisation pure. Dommage. Quant au solo de contrebasse, il s'est noyé dans le brouhaha de la salle.

Cette seconde partie avait aussi l'heureuse idée de présenter les monologues d'Yvon Deschamps, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont "authentiques". Ils expliquent carrément des situations vraies, risibles peut-être, surtout décevantes. "Les unions qu'ossa donne" ou "Les parades qu'ossa donne" (sur la trop fameuse St-Jean-Baptiste de l'an dernier) n'ont pas de cachettes à présenter: c'est vrai.

Ailleurs, on a "exposé" un humour facile, contestataire (il le faut bien, tout le monde l'est), parfois vulgaire. La qualité d'interprétation est du même ordre, sauf assurément pour le monologue, qui a de toute évidence énormément de métier.

"L'osstidcho meurt", c'est la pagaille, mais une pagaille préparée d'avance. "Faut-il pleurer, faut-il en rire?". Tout dépend de vos convictions... ou de vos oreilles!

L. L.

N.B. Il faut être indulgent: le rythme de la 1ère partie avait un certain élan.

Ne devinez pas

D'après l'Association des Fabricants de Peintures du Canada, une peinture de fond ou apprêt devrait couvrir approximativement 450 pieds carrés par gallon. La couche de finition couvre habituellement 550 pieds carrés par gallon.

Offres d'emploi CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Marché du travail local COMMIS JUNIOR (2)
Fonctions: (1) Travail sur machines comptables.
(2) Préposé à la paye.
Candidats: doivent posséder une 12ième année commerciale (résultats d'examens 80% minimum), 1 an d'expérience. Etre dynamiques, sérieux, délégués, et désireux d'avancer.
Salaire: \$58.00 par semaine pour commencer. Augmentations aux 4 mois pendant 1ère année. Augmentations aux 6 mois pendant 2ième année.

CHEF DE DEPARTEMENT
Fonctions: Prendre l'entière responsabilité d'un département de vêtements de base et de lingerie pour dames. Faire les achats. Faire la surveillance du personnel.
Candidate: Sérieuse. L'expérience dans un département de vêtements de base est essentielle.
Salaire: \$1.15 de l'heure, semaine de 40 heures.

TELEPHONISTES
Fonctions: Acheminer les appels téléphoniques.
Candidates: Etre âgées de 18 à 22 ans, Avoir une bonne connaissance de l'anglais.

AIDES FAMILIALES
Fonctions: travaux ménagers, faire la cuisine dans certains cas; prendre la responsabilité complète d'une maison dans d'autres cas.
Candidates: Sérieuses, débrouillardes, responsables.
Salaire: \$20.00 à \$30.00 par semaine, selon capacités.

Marché du travail extérieur PROFESSEUR

Fonctions: Enseigner mécanique diésel sur cours de formation pour adultes entre 4:15 p.m. et 10:40 p.m. Semaine de 4 jours, 23 périodes par semaine. Durée 20 semaines.

Candidat: Doit posséder une 9ième ou 10ième année, belle personnalité, capable de s'exprimer en public. A défaut d'un cours technique, serait accepté un candidat ayant à son crédit 4 à 5 ans d'expérience industrielle.
Salaire: Peut aller jusqu'à \$150.00 par semaine.

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE
Fonctions: Faire service et réparations sur TV en couleur et TV en noir et blanc.
Candidat: Diplômé en électronique, 3 ans d'expérience TV noir et blanc, et 1 an en couleurs.
Salaire: à discuter.

MECANICIEN DE MACHINES FIXES
Exigences: expérience sur système de filtration de l'eau et système à vapeur plus expérience dans la réparation des pompes à l'eau et les examens de routine.
Candidat: doit posséder licence avec mention IAB ou IRV.

REGISSEUR
Fonctions: prendre charge d'une ferme laitière.
Candidats: couple marié qui doit posséder une bonne expérience sur ce genre de ferme.
Salaire: \$180.00 à \$200.00 par mois.

Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 182, de la Cathédrale, Rimouski, P.Q. 723-2257

Dans nos cinémas

AUDITORIUM

LE TATOUÉ: Franco-italien. Comédie réalisée par Denys de la Patellière, avec Louis de Funès, Jean Gabin et Dominique Davray.

Un marchand de tableaux, Mezeray, découvre un jour un "Modigliani" tatoué sur le dos d'un ancien légionnaire, Legrain. Il le lui achète à coups de millions et contre la remise à neuf de sa maison de campagne. Mais le légionnaire se révèle être le comte de Montignac et sa villa, un immense château délabré remontant au Moyen-Age. Malgré les travaux entrepris pour restaurer le château, le comte hésite toujours à se faire taillader le dos. Après bien des aventures, les deux compères finissent par oublier le tatouage célèbre et deviennent bons amis.

Agent 3S3 MASSACRE AU SOLEIL: Aucune information.

CARTIER

LES JEUNES FAUVES: Britannique. Drame social écrit et réalisé par James Clavell, avec

Sidney Poitier, Judy Geeson et Christian Roberts.

Un jeune ingénieur sans emploi, Thackeray, s'engage comme instituteur dans une école d'un quartier populaire à Londres. On lui confie une classe d'élèves problèmes qui s'ingénient à chercher noise à leur professeur. Excédé par leur attitude, Thackeray décide de changer de méthode: il engage des discussions sur des problèmes de vie et exige de ses élèves une courtoisie élémentaire envers lui-même ainsi que dans leurs propres rapports communs. Les jeunes se laissent gagner par cette approche et le succès remporté par Thackeray l'incite à se consacrer définitivement à l'éducation.

MALDONE POUR UN ESPION: Britannique. Film d'espionnage réalisé par Anthony Mann, avec Laurence Harvey, Mia Farrow et Tom Courtenay, d'après le roman de Derek MacLowe.

Eberlin, un des meilleurs agents des services secrets britanniques, est chargé d'éliminer Krasnevin, un espion russe qui a réussi à s'introduire incognito dans leurs rangs. Or Krasnevin n'est autre qu'Eberlin, et celui-ci tente de donner le change à ses chefs sur le succès de sa mission qui l'a conduit à Berlin-Est. Il est cependant surveillé de près par un collègue, qui se méfie de lui. Après avoir fait exécuter un agent double, Eberlin croit pouvoir continuer son jeu, mais il s'aperçoit qu'il a été lui-même dupe d'une habile machination.

CASSETTES (genre Philips) et RUBAN MAGNETIQUE

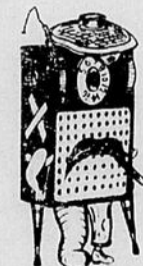
20% d'escompte

pour une semaine seulement une promotion AMPEX

Vital Gagnon

ENR.

150 est, St-Germain — 723-6622
Rimouski



La Clinique Radio transistor à 2 portes de la "Régie des Alcools"

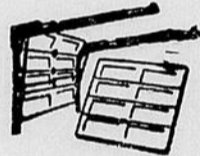
ALCOOLQUES ANONYMES

Si tu veux boire, et le peux, C'EST TON AFFAIRE.

Si tu bois, et ne le peux, C'EST NOTRE AFFAIRE.

Ecris ou téléphone à :
C. P. 13 — RIMOUSKI
Tél. : 723-6224

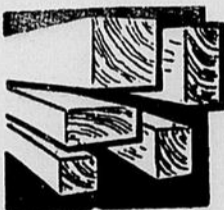
Vous voulez vous construire, CONSULTEZ: Gérard Morin



BOIS et MATERIAUX de construction



Manufacturier de PORTES et CHASSIS



RENDEZ-VOUS DONC CHEZ

Gérard Morin

Téléphone : 723-5936

174, 2e RUE

RIMOUSKI

SPECIALITE :

UNIFORMES DE TOUS GENRES



CONFECTION POUR HOMMES

200 OUEST, ST-GERMAIN RIMOUSKI

QUELS SPECIAUX FORMIDABLES VOUS TROUVEREZ A VOTRE

SPECIAUX EN VIGUEUR
les 12-13-14-15 février 1969

Épicerie Licenciée
3% d'escompte
LIVRAISON GRATUITE

MARCHE SIROIS

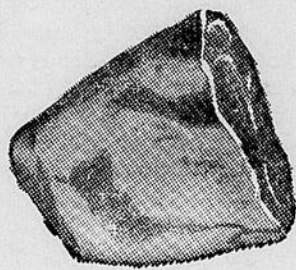
ENR.

308, RUE ROULEAU

RIMOUSKI

Tél. : 723-3783

Porc frais



**Rôti
d'épaule**

lb **.59**

RÔTI DE SOC

Haut de côtes
SANS GRAS - LB

.69

Rôti de porc

ROULE
Très maigre - LB

.79

Steak de morue

FRAIS - CONGELE
LA LIVRE

.39

Jambon

DEMI COTTAGE ROLL

Très maigre - LB

.89

**Saucisse fraîche
au boeuf seulement**

Préparée à notre
magasin - LB

.59

Saucisse fumée

"FEDERALE"

LOUSSE - La livre

.49

Pains à hot-dog

"GAGNON"

DE 12
PAQUET

.31

JUS DE TOMATES "Libby's"

6 boîtes 19 oz **.85**

CAISSE DE 24 **3.25**

MAMELADE

GOOD MORNING "Shirriff" pot 24 oz.

.49

THE SALADA

"PRIOR PACK" - Sac 100 sachets

.69

MELANGE A GATEAU

"ROBIN HOOD" Combiné 2 btes 19 oz

.69

FARINE TOUT USAGE

"PURITY" - Sac 7 livres

.59

LAIT INSTANT

"CARNATION" - Boîte 3 livres

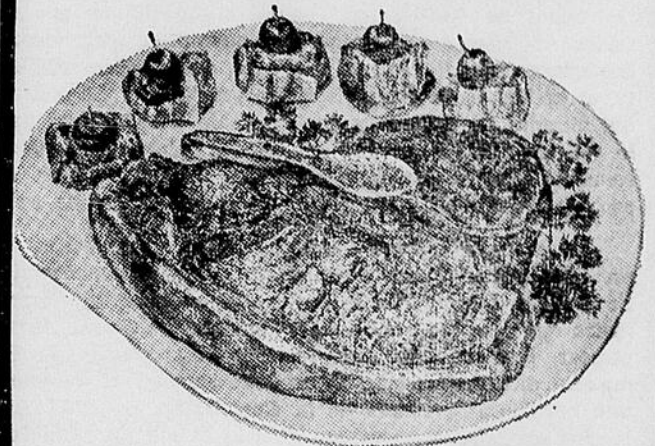
1.19

NOUVEAU SAVON

EN POUDRE "Drive" - Bte 2 lbs 10 oz

.95

T-BONE STEAK



la livre

1.09

**Club steak
ou faux-filet**

la livre

1.39

**Steak ou rosbif
Surlonge ou pointe**

la livre

1.29

Tartes assorties

"GAGNON"

2 pour **.79**

LAIT EVAPORE

"CRINO"



6 btes
16 oz

.99

Cire liquide

"Clair"

FORMAT
27 oz.

1.09



Bananes

JAUNES
et FERMES

2 livres pour

.29



LAITUE fraîche

2 pommes

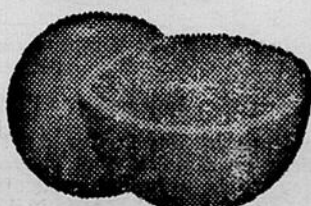
.39



Oranges "Sunkist"

No 180 - Excel-
lente pour jus

2 doz **.85**



ÉDITORIAL

**BILINGUISME
OU FISCALITÉ?**

La conférence constitutionnelle est en cours. On sait le bat-tage de manchettes que cet événement a provoqué depuis quelques jours, sinon une semaine.

Les provinces des Prairies ont pris position, discutant l'ordre du jour et voulant la revue immédiate des problèmes fiscaux, auxquels gouvernements provinciaux et fédéral ont à faire face et... à partager. Pour sa part, le premier ministre Trudeau a clairement énoncé son avis sur la conférence elle-même, déterminant le problème des deux langues, et ses implications, comme sujet si-non prioritaire, du moins très important. Devant la situation et à la suite d'une entrevue accordée à des journalistes anglais, on a lancé la rumeur qu'il démissionnerait si le Canada ne pouvait être bilingue. M. Trudeau a par la suite fait une mise au point, démentissant catégoriquement cette "croyance" qui, semble-t-il, en avait réjoui quelques-uns.

Quant au Québec, on connaît ses positions, qui se placent surtout au niveau du partage des pouvoirs et de la reconnaissance des sphères spécifiques aux provinces, comme étant partie intégrante, et exclusive, de l'administration provinciale. Le maire Drapeau, qui affronte les difficultés que l'on sait, n'a d'ailleurs pas ménagé le rôle du Fédéral, durant une de ses interventions télévisées, la semaine dernière. En un mot, c'était de l'eau ajoutée à la force motrice d'un moulin qui risque de plus en plus de s'emballer.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons vu et entendu la première séance de cette conférence, durant l'avant-midi de lundi. Le discours le plus remarqué fut sans doute celui du premier ministre québécois, qui a continué la ligne de pensée de son prédécesseur, fustigeant les interventions inopportunes du Fédéral en matière dite provinciale, demandant surtout, et comme toujours, une révision irréversible de la Constitution de 1867. Auparavant, le chef du gouvernement canadien avait fait une profession de foi en l'avenir du Canada et en son caractère bilingue. Une autre al-loucation, à mon sens, doit être remarquée: il s'agit de celle du re-présentant du Nouveau-Brunswick qui s'est dit prêt à faire des concessions pour sauvegarder l'unité du Canada, d'ailleurs "chan-tée" en un ton monocorde par le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Le rôle de la conférence est tracé: elle ne règlera certes pas le problème d'un seul coup. Ceci est impensable. Elle peut, et doit, mettre les bouchées doubles pour au moins en arriver à un con-sensus valable pour tout le monde, non seulement au point de vue linguistique, mais aussi au sujet des difficultés fiscales et éco-nomiques, que les provinces doivent subir, que le Fédéral ne peut "orienter" seul au niveau de la solution. Ceci exige, sans l'ombre d'un doute, la révision sans retour d'une Constitution qui n'a plus sa raison d'être, compte tenu des implications d'une époque qui n'est plus. La reconnaissance d'un groupe par l'autre, et inverse-ment, n'est qu'un aspect du problème. Le partage équitable des pouvoirs, solution inévitable, doit être discuté à coeur ouvert. Il y aura certes des grincements de dents (les provinces ne sont pas d'accord sur une foule de points). Le jeu en vaut la chandelle. C'est du moins là ce qui est le moteur premier d'une telle rencon-tre. Sinon, elle est parfaitement inutile.

**Le public fuit les
cinémas**

C'est sous ce titre que la critique cinématographique de la "Presse", Luc Perreault, fait un commentaire concerté sur la situation des salles obscures à Montréal. Il évoque les difficultés qu'ont les salles de cinéma à attirer un nombre convenable de payants, tentant de les expliquer par l'augmentation du prix des places, l'insécurité, la température. Il termine par une phrase caractéristique: "Reste que le climat actuel en est un d'insécurité".

Ceci s'applique-t-il à notre région? Oui et non. Des proprié-taires d'ici se plaignent de la petite fréquentation de certaines semai-nes. Je vais assez souvent dans les salles locales pour corroborer ces dires. Il demeure tout de même que, ici comme ailleurs, la con-ception vis-à-vis la critère qualitatif a énormément évolué. Les goûts ne sont pas à discuter, mais, ici, le "sentiment d'insécuri-té" se situe beaucoup plus au stage précis d'une soirée que l'on a peur de rater ou d'un film "plat". Et, avouons-le, certains types de projections n'ont pas la faveur du public qui, une fois l'habi-tude du samedi cinématographique (qui existe encore) perdue, se fie aux réactions des autres pour aller, ou pas, voir un film. Le malheur est là. Et, avouons-le encore, des cinéphiles ont une pho-bie beaucoup trop "axée" à propos de productions dites "commer-ciales". Tout film mérite sa chance et, dans ce secteur comme dans celui dit "d'art et d'essai", il y a des échelons qualitatifs. L'hermétisme n'est pas rentable, c'est un fait. L'absentéisme, par snobisme, ne l'est pas non plus. Le tout demeure question de choix. Et, en visionnement de films, comme ailleurs, il faut parfois don-ner une chance au coureur.

L. L.

Glanures

● Gagnants du "Mot à trou-ver" pour cette semaine: 1er prix: Mme Margot Lepage, 303 Rouleau; 2e prix: Bernard Fournier, 159 rue Léonidas; 3e prix: Mme Lisette Gagnon, 37 est, 11e rue.

● Vous les avez reconnus? Il s'agit du maire de Luceville et de Mme la mairesse, M. et Mme Yvon Goulet.

● Un rappel: n'oubliez pas, membres intéressés, l'Assemblée de l'Association Radio Riveraine qui aura lieu au kiosque touris-tique, Place des Vétérans, jeudi le 13 février (demain), à 19h. 30.

● Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Maurice Gagnon, hospitalisé à la suite d'un malencontreux ac-cident d'auto-neige.

● L'AFEAS de Nazareth tien-dra sa réunion mensuelle jeudi le 13, à 8 heures, en l'école de l'Annonciation. Le thème du mois est le "planification" et Mlle Francine Bélanger, de l'Hy-dro-Québec, sera la conférencière invitée.

● L'AFEAS de Ste-Agnès fe-ra de même, mercredi le 19 fé-vrier, à 8 heures, au sous-sol de l'église. Un forum préparé par le comité d'éducation est au pro-gramme, dont le thème est "au-torité et fidélité au foyer".

● Un anniversaire dans la "boîte": celui de notre publici-taire Georges Saint-Pierre, qui aura x années le 16 février.

● M. Guy Leblanc, député de Rimouski aux Communes, a été nommé membre du Comité per-manent de l'Agriculture, qui étu-die le bill C-157 sur l'utilisation des produits pour la destruction des parasites. Le projet de loi veut empêcher l'abus des insec-ticides.

● L'AFEAS de Saint-Pie X au-ra son assemblée mensuelle le 19 février, à la salle paroissiale, à 8 heures. Mlle Francine Bé-langer traitera du thème "Hô-tesse à table".

● Les Majorettes "Étoiles de Rimouski" présenteront les 17 et 18 mai prochain, leur 3e Ga-la Musical annuel au Colisée de Rimouski. Ce populaire specta-cle vous réservera encore cette année encore d'agréables surpri-ses...

● Le Conseil d'administration de l'amicale Sacré-Coeur invite tous les anciens à assister à leur soirée "boucané", qui aura lieu le 16 février, à 6h30, dans les locaux de l'école Sacré-Coeur (Académie), au 100 ouest de l'E-veché. L'entrée est gratuite et la rencontre commencera par un souper aux fèves. Quant au res-te du programme, venez voir, vous ne le regretterez certes pas.

● Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mme Maurice Charette, présentement hospitalisée.

● Avons vu, en fin de semaine, des policiers municipaux en train d'aider des automobilistes aux prises avec des bancs de neige. Ils ne font pas que don-ner des billets de stationnement.

● Le ministre fédéral de la justice, M. John Turner, sera l'invité d'honneur du Club Ri-chelieu, à son souper hebdoma-daire de jeudi.

● Le bal de coton s'en vient! Il s'agit de celui organisé par les Loisirs de Sacré-Coeur, qui aura lieu le 22, à l'école Paul-Hubert.

● L'assemblée générale de la Société Richelieu Internationale se tiendra à Ottawa, les 14 et 15 février 1969, au Château Lau-rier. Le président général de la Société y sera présent ainsi que d'autres personnalités. Les re-présentants du Club Richelieu-Rimouski seront: M. Aurèle La-plante, Denis-A. Cloutier, le Dr J.P. Lamontagne et Georges-An-toine Bouchard.

A LA RENCONTRE DES SIGNES DU TEMPS

L'engagement dans l'Église

Depuis le début de janvier, on essaie de sensibiliser la cons-cience chrétienne sur l'engagement que chacun d'entre nous doit manifester à l'égard de l'Église: non pas à l'Église abstraite, né-buleuse, lointaine, mais à l'Église de chez nous, celle qui est en-racinée à Rimouski.

On envisage le synode, verbalement dans les milieux cléri-caux et timidement chez les laïcs. Quelle a été jusqu'ici la qua-lité de l'éveil que cet événement a provoqué dans notre esprit? Si nous voulons avoir le courage des "options" qui dérangent le rythme pacifique de nos consciences bien pensantes, ce sera mer-veilleux. Je doute cependant, par méthode ou par nature, je ne le sais, que notre foi assez aiguisée pour cela, Sommes-nous capa-bles, sous la conduite pastorale de notre évêque, d'aller aussi loin dans la lucidité que nos frères et nos soeurs de l'Église de Hollande?

Malgré tout le programme tracé par les organisateurs, il ne faudrait pas que le synode diocésain soit uniquement à l'écoute de la petite fille pieuse qui travaille dans un mouvement d'action ca-tholique. La communauté chrétienne a des racines beaucoup plus profondes. Si nous voulons le succès de notre entreprise, il faudra sortir du cercle sécurisant de nos sacristies ou des bonnes per-sonnes qui ont encore le courage d'aller visiter le prêtre au bu-reau du presbytère.

Vatican II nous a brossé l'unique visage de l'Église qui est d'être missionnaire non seulement dans les milieux où elle a bon-ne presse mais partout. Nous les prêtres diocésains, notre enga-gement ecclésial nous permet-il d'oser croire que l'Église n'est pas à notre service, mais que nous sommes au service de l'Église?

Le résultat positif du synode ne sera certes pas l'épaisseur des papiers qu'il aura produits mais la conversion qu'il aura fa-çonnée dans nos mentalités et dans les structures de l'organisa-tion pratique de la pastorale missionnaire de notre Église.

Pierre Fortin ptre.

Sur nos ondes... et ailleurs

"VACANCE de la liberté"... nouveau programme à CJBR-TV. On a choisi la semaine de la langue française pour nous afficher cette faute d'orthographe au petit écran. Pour la liberté, l'écolier ou le travailleur il faut écrire VACANCES même si ELLES ne durent qu'une heure.

Monsieur Pierre-E. Trudeau vient d'être jugé par l'honorable ministre d'Etat de l'Assemblée Nationale (pas celle de la France mais celle de l'Union) monsieur Marcel Masse. Dans une entrevue qu'il accordait en exclusivité aux rédacteurs d'un "Digeste" notre jeune ministre déclarait avec solennité: "On ne retrouve pas chez monsieur Trudeau, pour l'instant du moins, CETTE MARQUE IN-TELLIGENTE de l'homme politique" (Le Temps, vol. 30 no 2).

Le premier ministre Louis Robichaud a eu la délicatesse d'in-vider le chef de l'Opposition de son gouvernement à l'accompagner, comme observateur à la Conférence d'Ottawa.

"N'est-ce pas étrange?"

Quand lui n'achève pas son travail, je me dis: il est paresseux. Quand moi je n'achève pas mon travail, je me dis: c'est que je suis trop occupé.

Quand lui parle sur quelqu'un, c'est de la médisance. Quand moi je le fais, c'est de la critique constructive.

Quand lui tient à son point de vue, c'est un entêté. Quand moi je tiens à mon point de vue, je suis ferme.

Quand lui ne parle pas, c'est un affront. Quand moi je ne lui parle pas, c'est un simple oubli.

Quand lui prend longtemps à faire quelque chose, il est lent. Quand moi je prends longtemps à faire quelque chose, je suis soigneux.

Quand lui est aimable, il doit avoir une idée derrière la tête. Quand moi je suis aimable, je suis vertueux.

Quand lui est rapide pour faire quelque chose, il est négligé. Quand moi je suis rapide pour faire quelque chose, je suis habile.

Quand lui défend ses droits c'est un mauvais esprit. Quand moi je défends mes droits, je montre du caractère.

Oui... c'est bien étrange... (Y. Blondel) (L'Évangeline)

RAPETIER

Le Rimouskois Enr.

ABONNEMENT
CANADA \$5.00

ABONNEMENT
ÉTATS-UNIS \$10.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.
Bureau: Edifice de l'Imprimerie Blais, 212, de la Cathédrale
Rimouski

Imprimé par l'Imprimerie Blais

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchis-sement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

NOS BAS PRIX... EN DISENT PLUS QUE DES MOTS...! EPICERIE A. PINEAU ENR.

517 rue Lasalle

**Bière et
Porter**

NAZARETH (Rim.)

Tél. : **724-4109**
724-4110



JAMBON CUIT

DANS LA FESSE
Demi-fesse (environ 7 livres)
ET PLUS

LA LIVRE

.69

STEAK DE JAMBON

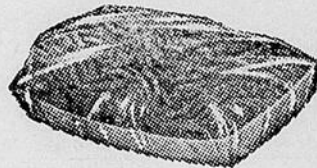
AU CENTRE DE LA FESSE
LA LIVRE

.89

BOEUF HACHE

TOUJOURS FRAIS
LA LIVRE

.39



T-BONE

pour steak
ou rosbif

LB 1.09

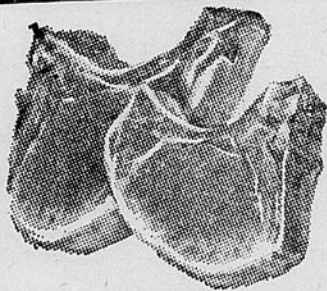
RIB-STEAK

LB **.89**

PORC à rôtir

Bout du filet

lb **.73**



CHOPS de PORC

Très
maigres
LB **.79**

BOUDIN FRAIS

"HYGIENIC"

lb **.29**

MORUE SALEE

la livre

.29

Ketchup rouge
"HEINZ" 15 oz. CH.

.29

CHAUSSONS
AUX POMMES PILLSBURY

.59

Marmelade
"GOOD MORNING"
3 fruits — 24 oz.

.49

Liquide à vaisselle
MIR — 24 oz. 2 pour

.79

Galette à la
melasse "Vachon"
Rég. 37 — SPECIAL

2/.65

Graisse Pur Lard
"TENDERFLAKE" bte 1 livre

4/.89

Café Instant
"MAXWELL HOUSE" 6 oz.

1.09

Liqueur Kist assortie
Orange, Crème Soda,
Double Cola, John plus dépôt

6/.49

JUS D'ORANGES

GRENADA
Jarre 64 oz.

.39

JUS DE TOMATES

"LIBBY'S" - 19 oz. Caisse de 24 **2.99**

JUS TOMATES "Libby's" 19 oz. **7/1.00**



MIX-O

Gallon
128 oz.

.59

BONBONS GAUVIN

Mélangés Impérial

Boîte
de
10 livres

1.99



Tomates
MEXICAINES

Muries
à point

.19

LA LIVRE

Grosses oranges DE FLORIDE

LA
DOUZAIN

.49

LAITUE

DE

GROSSE
POMME

CALIFORNIE
2 pour

.39



CARNAVAL - CARNAVAL - CARNAVAL

Le Carnaval de Rimouski : ça y est ! (2)



M. Boul'de Neige, Nicole Théberge, Arlene Cloutier, Nicole Dubé et le dévoué président M. Paul Roberge.

Voici la suite de la liste en ce qui concerne les activités du Carnaval de Rimouski.

Jeudi le 13, une partie d'exhibition entre les As Juniors de Québec et une équipe d'étoiles de la Ligue Junior "B" du Bas Saint-Laurent, à 7 h. 30, au Colisée. Les hôtes et M. Boul'de Neige seront présents.

Le lendemain, au fort, c'est la danse de la St-Valentin, animée par les Ambassadeurs et Charles Otis (danse canadienne). A 10h30, se sera le couronnement de la Reine du Carnaval par Monsieur Boul'de Neige, au même endroit.

Le samedi 15 février sera la journée des étudiants, qui tiendront une soirée canadienne au CEGEP. Les adultes, eux, pourront ou assister à une soirée moderne à l'Hôtel Horizon Bleu ou participer au banquet de clôture de la Semaine de l'Electricité à la Place Normandie.

Pendant l'après-midi de ce même jour, le tournoi sénior de ballon-balai, pour le championnat du Bas St-Laurent, commencera (pour se terminer le lendemain soir). Il mettra les équipes suivantes face à face : Québec, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Edmundston, Moncton, Manicouagan, Hauterive, Rivière Portneuf, La Rédemption, Matane, Causapsal, Amqui, Sayabec et plusieurs autres. Une course de tacots aura aussi lieu.

Dimanche le 16, on prévoit une course de chiens, une séance de souque à la corde et une soirée du hockey, en plus de la fin du tournoi sénior de ballon-balai.

Mardi (gras), le clôture du carnaval sera marquée par le bal masqué de la Reine à la Place Normandie.

Bonne fin de Carnaval et amusez-vous bien!

L. L.

Duchesses du carnaval de Pointe-au-Père



Mlle Micheline Paquet, secrétaire médicale à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, service des Archives.



Mlle Ghislaine Dionne, aide-infirmière à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski.



Mlle Doris Duchesne, secrétaire à la station CJBR-TV (Rimouski). Elle est préposée aux horaires.

Les duchesses de Pointe-au-Père portent de beaux noms typiques de la région

(Voir autres articles page 8)

Duchesse du Fleuve, duchesse du Parc, duchesse du Phare... Tels sont les noms des ravissantes jeunes filles qui se disputent le titre de "reine du Carnaval" à Pointe-au-Père.

Trois soirées leur sont consacrées: le 12 février, Micheline, duchesse du Fleuve, commanditée par Mlle Annette St-Laurent du Castel St-Laurent, reçoit les carnavaliers; le 14 février, Ghislaine, duchesse du Parc, commanditée par R. Raymond Mascotte, de l'hôtel du Vieux Boggie, attend, à son tour, ses futurs sujets, pendant que le 20 février, Doris, duchesse du Phare, commanditée par M. René Soucy, de l'hôtel AU SOLEIL COUCHANT, terminera en beauté la ronde des soirées des duchesses.

BERCEAUTHON, BALLON-BALAI, DISCOTHEQUE MASQUEE, ETC...

Les manifestations très originales marqueront ce carnaval d'hiver à Pointe-au-Père; en voici quelques-unes:

15 février — Berceauthon, qui débute à 13 heures (1h. p.m.) Prix alléchant pour le champion.

16 février — ouverture officielle du carnaval par une soirée

récréative. Dans la même journée, à 13 heures, marathon de ballon-balai, évoluant sur glace. Equipes d'hommes, de dames, de jeunes filles et de jeunes garçons. A la soirée d'ouverture: entrée 50 cts, donnant droit à trois tours de bingo. Numéro surprise, présentation des duchesses, et danse.

17 février — pour les jeunes de l'école seconlaire, de 12 à 15 ans, souper au sous-sol de l'église.

18 février — discothèque masquée des jeunes de 14 ans et plus. Prix pour le meilleur costume.

21 février — journée des enfants de l'école primaire, de 1 heure 15 à 4 heures. le même soir: soirée des jeunes au sous-sol de l'église Sainte-Anne. Orchestre LES NAUGHT, autobus spécial et départ à 8 heures de la Place des Vétérans, à Rimouski. Toujours en soirée, le 21 février, au sous-sol de l'église, orchestre VAILLANCOURT. Admission: 50 cts. LA GRANDE SALETTE A ETE ENTIEREMENT RENOVEE.

22 février — parade des jeunes de la paroisse et des environs dans les rues du village, avec la balade. Souque à la corde. Même soir, réception du club LES VRAIS AMIS.

23 février — bénédiction des autos-neige; course d'autos-neige; \$200. en prix, plus les trophées. Messe à 5 heures, souper à 5 heures 30, visite des monuments de glace, en balade, et SOIREE DE CLOTURE, avec le couronnement de la Reine. Danse avec orchestre LES SILVER STARS.

La dame de compagnie des duchesses de St-Fabien



Mlle Cécile Bellavance, personnalité remarquable, agit comme dame de compagnie des trois duchesses du Carnaval de Saint-Fabien. Elle a le sens inné de l'organisation. Anciennement employée du CN, elle enseigne l'anglais au Collège de Saint-Fabien. Elle exerce une très belle influence sur son entourage. Sérieuse, sympathique, joviale, elle a une nature généreuse dont le dévouement aux siens et à son entourage est remarquable.

MANUFACTURIER Estampes de tous genres en caoutchouc

Dateurs Marqueurs de prix SERVICE Encre VENTE ET



LES ESTAMPES DU GOLFE ENR. Roland Bérubé, prop. 723-8823 24 est, 6e Rue, Rimouski

Sténo-dactylo demandée

RESPONSABILITE :

- Première secrétaire de bureau

QUALITES EXIGEES :

- Quelques années d'expérience
- Un français parlé et écrit impeccable
- Esprit d'initiative et d'entre-gens

TELEPHONES

BUREAU : 723-5068

RÉSIDENCE : 723-5060

A VOTRE DISPOSITION

Service de messagerie, commissionnaires, informations et recherche à temps plein ou partiel.

Tél. 723-7938

VEUILLEZ DECOUPER

GROUPES FAMILIAUX

AL ANON

Si vous avez de la difficulté à vivre avec un alcoolique, écrivez-nous pour renseignements au Casier Postal 84, Rimouski.

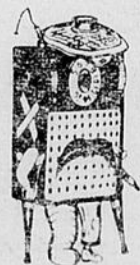
CASSETTES (genre Philips) et RUBAN MAGNETIQUE 20% d'escompte

pour une semaine seulement une promotion AMPEX

Vital Gagnon

ENR.

150 est, St-Germain — 723-6622 Rimouski



La Clinique Radio transistor à 2 portes de la "Régie des Alcools"

**C'est en plein le temps de participer
à la TAXE VOLONTAIRE
de février**



**"As-tu
envoyé
ton \$2"**

Vous pouvez gagner le grand prix de

\$100,000

**ou un des 152 autres prix de \$10,000,
\$5,000, \$1,000, \$500 et \$250. En tout,
153 prix en lingots d'argent!**



C'est si facile de participer!

1. Remplissez la formule ci-dessous. (Vous pouvez aussi utiliser n'importe quelle autre formule, même un bout de papier sur lequel vous inscrivez vos nom et adresse).
2. Joignez-y un chèque, un mandat de poste ou autre, payable à l'ordre de la *Ville de Montréal*. Participez autant de fois que vous le voulez. Indiquez bien le ou les mois que vous choisissez pour participer. Pour contribuer ce mois-ci, les formules doivent être reçues au plus tard le dernier jour du mois, à minuit.
3. Présentez votre formule à une Caisse populaire ou faites parvenir le tout dans une enveloppe adressée à :
Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999, Montréal 101, Canada
Pour renseignements, écrivez à la même adresse.

DÉCOUPER ICI ET ENVOYER CE BON IMMÉDIATEMENT
La Ville de Montréal postera un reçu officiel à chaque participant.

Toute personne peut contribuer chaque mois à la Taxe volontaire de la Ville de Montréal. Le choix des 153 contribuables volontaires qui deviennent candidats à l'examen se fait publiquement. Ils sont informés immédiatement de l'heure, du jour et de l'endroit où seront attribués les prix. Pour mériter son prix, chacun doit répondre correctement au nombre de questions décrété par le jury et se rapportant à la Ville de Montréal. Les sujets traités apparaissent au verso du reçu officiel.

La Ville de Montréal rembourse les frais de voyage aller-retour aux candidats domiciliés à l'extérieur de la région métropolitaine.

S.V.P. vérifier, avant de cacheter votre enveloppe, que votre paiement à l'ordre de la Ville de Montréal est bien inclus. Faites participer également vos parents et amis.

Si un candidat, à cause de son âge ou de son état de santé, est incapable de se soumettre à l'examen, le jury, sur preuve jugée suffisante, peut autoriser une autre personne à répondre pour lui.

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMÉRO) _____ (RUE) _____ (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TÉLÉPHONE _____ 073-01

\$2 OU MULTIPLE DE \$2

VEUILLEZ INDICER LES MONTANTS VIS-A-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

JANV.	<input type="checkbox"/>	JUIL.	<input type="checkbox"/>
FÉV.	<input type="checkbox"/>	AOÛT	<input type="checkbox"/>
MARS	<input type="checkbox"/>	SEPT.	<input type="checkbox"/>
AVRIL	<input type="checkbox"/>	OCT.	<input type="checkbox"/>
MAI	<input type="checkbox"/>	NOV.	<input type="checkbox"/>
JUIN	<input type="checkbox"/>	DÉC.	<input type="checkbox"/>

CHÈQUE

MANDAT

NOMBRE DE MOIS

MONTANT TOTAL

Le grand Bâtonnier au Club Rotary

Me J.L. DeGranpré, Bâtonnier général de la Province de Québec, a donné une conférence devant les membres du Club Rotary de Rimouski et les avocats de la Ville, dans le cadre d'une tournée provinciale.

Il a mentionné que le Barreau a remis, depuis 11 ans, 75 mémoires au gouvernement provincial, que plusieurs n'ont même pas été étudiés, semble-t-il, puisqu'un accusé de réception n'est même pas venu en retour. Environ 20% des recommandations ont été acceptées. Il a en plus fait remarquer que les avocats demeureraient trop dans leur tour d'ivoire et devraient s'intégrer plus à la Société à laquelle ils appartiennent en somme.

Le Barreau a deux projets : une "mini-biplex", qui réunira

sur fiches 300 volumes de jurisprudence, donnant 98 pages par micro-fiches, que l'on pourra acheter et consulter à loisir, la visionneuse étant fournie par la "mini-biplex". L'autre projet concerne un centre de jurimétrie, qui rassemblera, en mémoire des ordinateurs électroniques, tous les faits de jurisprudence et juridiques. Un avocat pourra envoyer à la centrale un cas précis qu'il a à étudier, et, en 24 heures, le cerveau électronique lui fournira tous les cas précédents identiques, donnant les jugements et les implications juridiques d'une cause semblable. La recherche dans plusieurs volumes sera ainsi éliminée et le perte de temps consécutive enrayée.

L.L.

Le Carnaval de Saint - Narcisse



Diane Lavoie

La Corporation des Sports de Saint-Narcisse, vous présente encore cette année, son Carnaval d'hiver, qui se tiendra du 19 au 23 février, inclusivement.

Nos duchesses sont : Diane Lavoie, fille de M. et Mme Auguste Lavoie, Réjane Vaillancourt, fille de M. et Mme Charles Vaillancourt et Diane Lizotte, fille de M. et Mme Omer Lizotte. Toutes sont originaires de Saint-Narcisse. Elles vendent présentement des billets qui vous permettront de participer au tirage de trois prix en argent,



Réjane Vaillancourt



Diane Lizotte

soit \$50, \$30 et \$20.

Les organisateurs du Carnaval dont M. Jean-Noël Ouellet, président, vous invitent cordialement à venir manifester avec nous lors des festivités. Ils vous invitent en grand nombre et vous remercient à l'avance de votre encouragement.

Carnaval à Ste-Luce

Le carnaval de Ste-Luce durera trois jours.

Le 14 février (vendredi), le thème sera Ste-Luce à gogo : gogo on est, gogo on reste. Pour "ce faire", il y aura un orchestre, "Les Chillers" qui donneront le tempo et la musique en la salle de l'école secondaire, Collège, dès 8h30. Ce concours d'amateurs est sous la responsabilité de personnes que vous pouvez rejoindre au numéro 9-4266. L'admission est le 1 dollar.

Le jour suivant, le thème est : "les plus croulants ne sont pas ceux qu'on pense". Dans cet ordre d'idée, on a organisé un second concours d'amateurs, des danses à gogo et des danses canadiennes. L'ensemble musical sera celui des "Gais Lurons", la présentation se fait encore à la salle du Collège et le tout débute à 8 heures. L'admission est de 1 dollar.

Le dimanche est la journée des journées. Le thème est "on crie, on chante, on rit, pour personne y a plus de chichi!". A 1h30, on fera des ballades en carrioles de la place de l'Eglise. Une demi-heure plus tard, c'est le moment de la course d'autos-neige (responsable : M. Rodrigue Lechasseur, 723-4994).

En même temps, on partira de l'Ecole secondaire pour une partie de sucre. A 3 h. 30, concours de souque à la corde, mettant aux prises diverses équipes de paroisses environnantes. Le "combat" se fera à l'école secondaire (sans aucune allusion au conflit scolaire).

Pendant tout l'après-midi, on pourra se promener à bord du "Ste-Luce express".

Le souper canadien aura lieu à 5h30, avec le vin des Duchesses, les tourtières à la mode de nos grand'mères, le cipaille à la lucoise et la tarte à la "farlouche". Le couvert coûtera \$1.50.

Le soir de ce dimanche est le grand moment du couronnement de la reine du Carnaval. A huit heures, à l'école Secondaire, avec l'orchestre des Gais Lurons comme "fonds sonore", l'une des quatre, Colette, Denise, Nicole, Solange, deviendra la majesté d'un soir. A minuit, un feu de joie.

Les organisateurs du Carnaval de Ste-Luce font remarquer que des autobus feront un service gratuit, ces jours-là. Départ à 7h30 des églises de Luceville, St-Anaclet (via Pointe-au-Père), St-Gabriel (via St-Donat) et Mont-Joli (via Ste-Flavie) pour les réjouissances de Ste-Luce.

Entente

Le Canadien National et la "Compagnie Western Airlines International" ont conclu une entente sur un programme commun de mise en marché. Voilà ce qu'annonce M. Paul Monast, directeur des ventes voyageurs du Canadien National, Secteur des Chaleurs.

Les bureaux de ventes voyageurs du CN, de même que les agences de voyage, pourront désormais offrir au public des billets de transport air-rail pour des voyages à partir de gares du CN au Canada vers les villes importantes de la côte occidentale des Etats-Unis, par les trains du CN vers Vancouver et les avions de "Western Airlines International" jusqu'à leur destination. Les représentants de la société Western Airlines International feront de même pour les voyageurs empruntant l'avion des points de la côte du Pacifique vers le Canada.

SSJB :

Stage d'animation à Rimouski

(Rimouski) spécial — Dans le cadre de son programme animation, la SSJB diocésaine de Rimouski a tenu, en fin de semaine dernière, un stage d'information par technique d'animation à l'intention de 30 stagiaires provenant des régions de Matane, Matapédia, Mont-Joli, Rimouski, Trois-Pistoles et Témiscouata. Ces 30 stagiaires qui se regrouperont éventuellement en équipe de zone, auront pour mission de mettre en exécution le programme d'animation de la SSJB dont le thème pour 1969 sera : "Un défi nouveau : La Conscience Régionale".

Une importante partie de l'information a été consacrée à clarifier les rôles des différentes structures exécutives et consultatives du plan d'aménagement du territoire de l'Est du Québec.

Par son programme d'animation, la SSJB veut inciter la participation du citoyen au centre de décision du milieu. Le personnel du stage, sous la direction de M. Jacques Noël, animateur professionnel et de M. Gilles Gauvin, directeur du programme, était composé de M. Lucien Métras, directeur du Service d'éducation Nationale à la SSJB, de M. Jean-Louis Carufel, directeur du programme à la SSJB de Saint-Hyacinthe et de M. René Daigneault, directeur-général de la Société. Messieurs Jacques St-Pierre, animateur, Renald Clark et Rodolphe Lafresnaye du CRD ainsi que M. François Poulin, économiste de l'Office du Plan du Québec, ont agi en qualité d'informateurs à l'occasion de ce stage de formation des cadres du programme SSJB.

Couronnement de la reine à Luceville

Dimanche soir, le 27 janvier, se déroulait le couronnement de la Reine et la remise des trophées de la course d'autos-neige. La duchesse qui fut choisie reine fut Mlle Ginette Desrosiers, de Luceville.

Dimanche, le 20 janvier, on procédait à une course d'autos-neige en circuit fermé. Plusieurs participants de l'extérieur prenaient part à la compétition et ils ont fait bonne figure malgré quelques accrochages mineurs. M. Gilbert Michaud fut le gagnant de la course mettant aux prises les 600 cc et le free for all. Pour terminer cet événement en beauté, il y eut un souper au sous-sol de l'église, repas qui fut très apprécié par une foule considérable.

Le carnaval fut, encore cette année, un franc succès.

"Le Rimouskois Enr."

Directeur :
Philippe LEBLOND.

Publicitaire :
Georges ST-PIERRE.

Journaliste :
Laurent LEBLOND

APPRENTIS-PILOTES MARINE

Les personnes âgées de 21 à 33 ans, qui sont intéressées dans la circonscription de pilotage de Québec, sont invitées à poser leur candidature.

à faire partie du service de pilotage à titre d'apprentis pilotes

Les candidats doivent être titulaires des certificats et diplômes suivants :

- 1—Certificat d'études attestant qu'ils ont réussi aux examens de la 10e année ou d'une année équivalente ;
- 2—Diplôme attestant qu'ils ont fréquenté durant 2 ans l'Institut de la Marine marchande de la Province de Québec ;

3—Un certificat valable de capacité non inférieur à celui de 1er lieutenant au cabotage ou de 2e lieutenant au long cours

Les candidats doivent accompagner leur demande des documents suivants :

- 1—Attestation de citoyenneté canadienne et de résidence au Canada ;
- 2—Extrait de naissance ;
- 3—Attestations de bonne vie et moeurs, jugées satisfaisantes par le Jury d'Examens ;
- 4—Preuve d'aptitude physique ;
- 5—Attestation d'acuité visuelle et de perception des couleurs.

Les candidats doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'anglais.

Les demandes doivent être adressées au

Surintendant Régional des Pilotes,
1080 Beaver, Hall Hill, Chambre 1806,
Montréal, P.Q.

Ne pas faire parvenir l'original des documents, étant donné que ceux-ci ne seront pas retournés.

Les demandes oblitérées après le 30 mars, 1969 seront refusées.

Attention!

Association Armée Marine et Aviation

MERCREDI SOIR
DANSE CANADIENNE AU LOCAL
avec l'ensemble Vaillancourt

SAMEDI SOIR :
Les Palmarès

DIMANCHE SOIR :
Claude Bélisle
et son ensemble

Tous les membres et leurs invitées sont
cordialement invités à s'y rendre.

VOUS PAYEZ MOINS CHER POUR NOS PRODUITS DE 1ère QUALITE



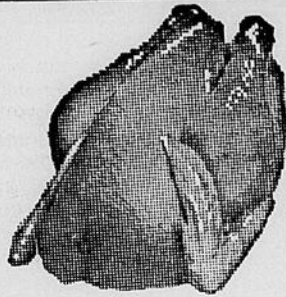
Magasin Co-op de Rimouski 723-3391

(LA BONNE ENTENTE)

Magasin Co-op de Ste-Odile 723-6513

POULET

Canada catégorie A
(BAR-B-Q)



2 1/2 à 3 livres

LA LIVRE

CUISSES

DE POULET
La livre

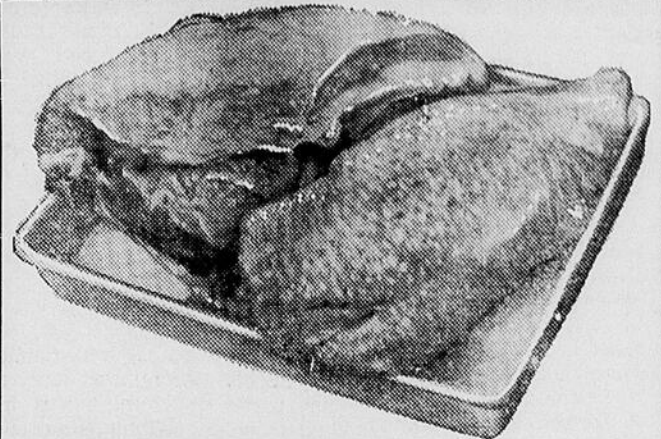
.49

SAUCISSES

FUMÉES

Bilopage
LA LIVRE

.55



POITRINES DE POULET

la livre

.59

.33

CHOUX VERTS

la livre

.09

Oranges

DE FLORIDE
Grosseur 125

La douzaine

.39

CELERI

"PASCAL"
de Californie
Chacun



.29

Radis frais

Le paquet

.09

Café instant Co-op

JARRE
6 oz.

.79

Cassonade

PALE
5 LIVRES

.55

Shortening

"Crisco"
PAQUET
1 LIVRE

.39

Beurre
d'arachides
"KRAFT"



Jarre
40 oz.

.99

KETCHUP CO-OP

Bout.
15 oz.

.25

BREUVAGE AU CHOCOLAT

CO-OP - Boîte de 2 livres

.69

Sardines

CO-OP
La boîte

.10

SOUPE

"Habitant"

Pois ou légumes

Boîtes 28 oz.

2 pour

.49



ESSUIE-TOUT

"Kleenex"

paquet de 2 rouleaux

.49



Pudding

A CUIRE "JELL-O"

SAVEURS ASSORTIES

Pqts 3 oz.

4 pour **.69**

Kraft Dinner

Paquet 7 1/2 oz.

2 pour **.35**

Commission Municipale d'Urbanisme

Les Entreprises Roca Limitée ont le permis de construire une habitation collective de 8 logements, rue St-Pierre, au coût de \$80,000.00. La demande a été faite au nom de J.-Roger Lebel. De même, M. Napoléon Thibault pourra construire une habitation unifamiliale sur la rue Lachance, pour le prix estimé de \$10,000.00. Par contre, Dickner Inc. devra attendre l'opinion du Comité consultatif avant de construire une annexe à son atelier, rue Lausanne pour le coût de \$30,000.00. Enfin, Québec-Téléphone a la permission d'annexer les deux bâtisses adjacentes à son

édifice actuel.

D'autres permis: Niagara Finonce, pour l'installation d'une enseigne à leur local, rue St-Germain-Ouest (\$600); M. Lucien Pigeon, pour aménager un 2e plancher à sa maison: le plan devra être révisé; M. Armand Proulx, pour aménager une salle de jeux et une salle de lavage au sous-sol de sa maison, 16e Rue (\$1,000); M. Berchmans Desrosiers, pour aménager deux petits logements au sous-sol de sa maison, 2e rue (\$5,000); M. Marcel Ricard, pour la même raison dans sa maison, rue Pierre D'Anjou (\$5,000); le CEGEP

pour des réparations à son édifice rue Ste-Marie (salle de récréation) (\$1,000); M. Lucien Plourde, pour faire un troisième logement au sous-sol de sa maison, rue Louis-Panet (\$2,500); un aviseur légal devra étudier la question; M. Roger Thibault, pour aménager une salle de jeux au sous-sol de sa maison, 3e Rue (\$1,000).

Protection contre l'humidité

Si l'humidité est une menace pour votre maison, vos murs d'intérieur y résisteront mieux recouverts d'une peinture spéciale: un apprêt ou un scelleur. Un tel fond empêche la pénétration de l'humidité que contient normalement l'atmosphère. On peut ensuite le recouvrir de n'importe quelle peinture de décoration, de dire l'Association des Fabricants de Peintures du Canada.

BIC

Lors de la dernière assemblée du conseil de la municipalité du Bic, Monsieur le maire a tenu à remercier les citoyens pour leur collaboration dans la prévention des incendies. Seulement trois appels mineurs au village et trois autres appels du même genre pour la paroisse au cours de l'année 1968. Il termina en demandant d'être toujours aussi prudent et même plus dans l'avenir, car le feu est l'un des pires fléaux qui puissent frapper à votre porte.

REMERCIEMENTS

Nous citoyens du Bic, tenons à remercier les membres du conseil municipal, pour l'entretien des rues du village, durant cet hiver de tempêtes, contrairement à d'autres, nous pouvons circuler assez librement dans les rues.

Mme Robert Gagnon

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE
DE RIMOUSKI

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITE
DE LA CITE DE RIMOUSKI



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par HUBERT DUBÉ, Greffier que le Conseil de la Cité de Rimouski a, lors d'une Séance Régulière du Conseil tenue à l'Hôtel de ville le 3 février 1969, adopté en deuxième et dernière lecture, le règlement numéro SEPT CENT QUATRE-VINGT (780) en amendement au règlement 417, concernant les pouvoirs de la Commission Municipale d'Urbanisme. Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Rimouski, ce onzième jour du mois de février mil neuf cent soixante-neuf.

HUBERT DUBÉ

Greffier de la Cité.

DECES

Mlle Jeanne Lechasseur de Luceville est décédée le 22 janvier à l'âge de 72 ans. Elle était la soeur de M. Auguste Lechasseur.

Mlle Marguerite Marie Brillant, fille de M. et Mme Maurice Brillant de St-Narcisse, est décédée le 14 janvier, à l'âge de 21 ans et 3 mois. Elle laisse dans le deuil ses frères, M. et Mme Georges Brillant (Céline St-Laurent), de la rue Sapinière à Sacré-Coeur de Rimouski, M. et Mme Jean-Louis Brillant (Gi-

nette Tremblay) de Ste-Rose du Dégelis, ses soeurs, Mère Françoise Brillant, rsr, de St-Octave de Métis, et Mlle Lisette Brillant, de St-Narcisse.

Mme Joseph Watts (Arthémise Bérubé) est décédée la semaine dernière à l'âge de 72 ans et 4 mois. La dépouille mortelle a été exposée au Salon funéraire Claude Ouellet Inc., de la rue Rouleau. Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Rimouski jeudi à 10 heures de l'avant-midi. L'inhumation s'est faite au cimetière St-Germain.

Bal de coton

9e BAL ANNUEL

organisé par les loisirs
Notre-Dame du Sacré-Coeur

samedi, 22 février à 21 heures

A L'ECOLE PAUL-HUBERT

Prix de présence
2 ORCHESTRES

pour vous faire danser

Admission : 3.00 par personne

Billets en vente :

Ecole de danse Jacques Duval
Studio Gardenia - Publication Service
Zeller's - Station Shell Georges Roy

Hommes : Tenue de ville
Dames : Robes longues

Enfin ! elles sont arrivées !
Pour les avoir, SIGNALEZ :

736-4895

Nos livreurs se feront un plaisir de passer sur votre appel. Commandez-les au plus tôt.



Nous vous avisons que ceux qui ont déjà acheté des chips en boîte, peuvent se faire rembourser .50 pour la boîte vide.

GRANDE VENTE

avant déménagement à La Grande Place

Bertin
& FILS L.T.E.E.

LIQUIDATION

DE TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Escompte allant jusqu'à **50%**

Réfrigérateur	À PARTIR DE	\$199.00
Poêle	À PARTIR DE	\$194.00
Ameublement de salon	À PARTIR DE	\$99.00
Ameublement de cuisine	À PARTIR DE	\$99.00
Ameublement de chambre	À PARTIR DE	\$159.00
Divan-lit	À PARTIR DE	\$59.95
Fauteuil de repos	À PARTIR DE	\$49.00
Tenture	À PARTIR DE	.99 la verge
Tapis 100% nylon	À PARTIR DE	4.95 la verge
Prélart	À PARTIR DE	.59 la verge carrée
Lampes		2 pour 1
Peintures		2 pour 1

PREMIER ARRIVE...

PREMIER SERVI...

283 est, St-Germain

Tél. 723-6555

Affaires Municipales

BILLET DE \$500,000.00

Les arrérages de taxes pour l'année 1968 s'élèvent à \$608,550.48, incluant les soldes dûs pour les taxes d'eau et de vidanges dont les comptes ont été transmis aux propriétaires le 31 décembre 1968. Ceux des années antérieures se chiffrent à \$96,650.35. Les comptes à recevoir sont, eux, de \$48,000.00 et le déficit s'élève, au 31 décembre 1967, à \$130,914.03. De là, les sommes à percevoir en arrivent au total de \$884,114.86.

Comme les taxes de 1969 ne seront pas imposées avant le 1er avril, le solde dû, pour des emprunts temporaires, s'établit à \$510,000.00 et il faudra payer des achats et des dépenses d'administration courante. Or, la Commission Municipale a autorisé le renouvellement d'un billet de \$500,000.00, qu'il est nécessaire de renouveler pour une période de six mois (échéance le 25 janvier 1969). Pour cela, il est proposé d'autoriser le renouvellement d'un billet de \$500,000.00, pour une période additionnelle de six mois, échu le 25 janvier 1969 et dû à la BCN, à un taux d'intérêt n'excédant pas 7 1/4 %.

TENUE DE CIRQUES, REPRESENTATIONS

Les cirques et autres spectacles du même genre seront permis dans les limites de la ville sur approbation officielle du Conseil, quand la demande sera faite 15 jours avant l'arrivée du spectacle, demande énumérant nombre et qualité des numéros. De plus, les concernés devront étudier, 15 jours avant, avec le Trésorier de la Cité, concernant les tarifs d'entrée, la vente des billets, etc, en plus de rencontrer le Directeur de la Sécurité Municipale pour lui soumettre une lettre de créance.

EVALUATION

Le rôle d'évaluation, tel que proposé le 17 décembre 1968, ainsi que les amendements apportés, est homologué. Les amendements sont les suivants: QUEBEC-TELEPHONE: lot 189-47-4 évalué à 10 cents le pied carré au lieu de 15; CIE ATLANTIC LTEE: lots 189-47-1, 189-47-2, 189-47-3, 191-73-1-2, 191-73-7, sont évalués à 10 cents le pied carré au lieu de 15; L. P. D'ANJOU ET CIE: lots 188-81-1, 189-47-10, 189-47-9 - 191-73-5, sont évalués de la même façon que les précédents de mé-

me que les lots no 191-73-6-1, 191-73-6-2, 191-73-8, 191-73-9 (CHRISTOPHE BERUBE).

AFFAIRES COURANTES

Un acte passé entre la ville de Rimouski et Guay & Associés Limitée qui lui a vendu certains biens, entre autres le lot no. 186-49, avec bâtisse et, comme par la suite, la Cité à revendu l'immeuble à la firme susnommée, qui, par enregistrement, a changé son nom en Meunerie de l'Est Inc., les édiles désident de demander qui, dans les deux actes notariés, le premier nom soit remplacé par le second.

Rapport du directeur de la Sécurité Municipale pour décembre 1968: \$461.00 ont été perçus en amendes diverses, 8 personnes ont comparu devant le juge de district, 7 devant le juge de la Cour municipale et 357 appels ont été reçus. Pour l'année 1968, 4,469 appels ont été reçus, 4,492 infractions ont été enregistrées contre le code de la circulation, \$12,295.00 ont été perçus en amendes diverses et les chronomètres de stationnement ont rapporté \$23,223.51. 110 personnes ont comparu devant le Juge de District et 147 devant celui de la Cour municipale.

Le directeur du Service des Incendies, dans son relevé pour décembre, indique que 7 appels ont demandé de l'aide pour des débuts d'incendies causant des dommages pour \$625.00. Pour l'année 1968, les pompiers rimouskois ont répondu à 110 appels et les dommages causés par le feu ont été de \$72,455.00.

Mlle Francine Martin est engagée, pour une période d'essai de 3 mois, comme sténo-dactylo, aux termes de la convention collective en vigueur.

M. Fernand Hins est engagé comme policier-pompier, pour une période d'essai de 3 mois, aux conditions et salaires prévus par la convention collective en vigueur.

On adopte le règlement 778 pour amender le règlement 665 pour intégrer une série de lots à la zone R2-1, de la zone R3-2.

La cité autorise les Immeubles Géomar Ltée à aménager à leurs frais 2 entrées et deux sorties sur le boulevard René-Lepage, tel que montré sur le plan de circulation A 2.

Les édiles libèrent les Immeubles Géomar Ltée de l'obligation de maintenir une assurance contre les tremblements de terre, raz de marée, à condition qu'au-

cune autre disposition du paragraphe 6.01.1 du bail emphytéotique ne sont modifiée.

Les lots nos 75, 48-56-25 et une partie du lot 548-56-32 deviennent la propriété perpétuelle de la Cité pour servir de voies d'accès aux piétons et véhicules entre la rue St-Germain et le terrain loué par les Immeubles Géomar Ltée.

La Cité se réserve le droit d'intervenir dans un acte d'hypothèque entre La Caisse de Dépôt et de placement du Québec et les Immeubles Géomar Ltée, le tout en exécution de la clause 15.02 concernant la "subrogation de droits" du bail emphytéotique intervenu entre la Cité de Rimouski et les Immeubles Géomar Ltée.

589 permis ont été accordés en 1968, pour une valeur de \$15,190,295, comparativement à 489 et \$8,308,295.00, durant 1967.

En attendant les résultats de la vente des obligations du règlement 775 au montant de \$42,500.00, il est proposé d'autoriser un ou des emprunts temporaires, pour ce montant, ou ne le dépassant pas, à la Banque Canadienne Nationale ou autres prêteurs, à un taux d'intérêt n'excédant pas 7 1/4 %.

La ville consent mainlevée sur le lot no 362-1, M. Amédée Tremblay ayant payé en capital et intérêt le prêt consenti en vertu de la loi pour venir en aide aux sinistrés.

Le maire de Saint-Valérien, M. Isidore Gagné, présente une requête signée par les contribuables de sa municipalité et les résidents des 2e et 3e rangs de Sacré-Coeur, comme ceux de Saint-Eugène-de-Ladrière, demandant au Ministère de la Voirie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que le Chemin Saint-Valérien soit entretenu en tout temps. Le Conseil appuie la proposition.

Tournée pastorale

Mgr l'archevêque visitera, de mars à juin, l'ouest de son diocèse. Du 22 au 29 mars, il s'arrêtera dans les paroisses du Grand Rimouski; du 20 au 24 avril, ce sera au tour du vicariat de Bic; celui des Trois-Pistoles sera visité du 25 au 30 avril; le 1er mai au 7, Mgr effectuera la tournée du vicariat de L'Isle-Verte; la semaine suivante même procédé dans le vicariat de Saint-Clément.

Du 17 au 22 mai, vicariat du Lac-des-Aigles; du 25 au 29 mai, celui de Sainte-Blandine; du 6 au 11 juin, le vicariat de Saint-Louis du HA! HA!; du 12 au 17 du même mois, le vicariat de Notre-Dame-du-Lac; enfin, du 18 au 22 juin, Mgr l'archevêque visitera le vicariat de Rivière-Bloue.

A LOUER

Commerce rentable pour cause de déménagement.

Ecrire à :

C. P. 460
Dept. M

ou téléphoner

723-8591

ST-MARCELLIN

Samedi soir le 31 janvier, une messe des Biscums fut célébrée, en l'église de St-Marcellin, par l'abbé Hallé, de la Pointe-au-Père. Les Biscums se réunirent ensuite à la grande salle de l'école Notre-Dame où la soirée se termina par un goûter.

Parti Québécois EXECUTIFS

Le Parti Québécois a procédé, pendant les mois qui précèdent, à l'élection des exécutifs de comités, dans le Bas St-Laurent.

Le président, pour le comté de Rimouski, est M. Robert Giguère; il est assisté de MM. Gaston Dufour (vice-président), Julien Chevette (secrétaire), Réjean Denis (trésorier), Wilfrid Caron, Jean-F. Bernier et Jacques Bernier (conseillers). L'adresse du parti, pour ce secteur, est case postale 181, Rimouski.

Pour Matapédia, le président est M. Gilles Savard, d'Amqui; son exécutif comprend MM. Gérard Gagnon (vice-président), André-A. Levesque (secrétaire), Georges Dionne (trésorier), Baudoin Roy, Mme Léopold Bérubé et Mlle Andrée Gagné (conseillers). Ceux qui veulent correspondre avec le Parti Québécois, dans cette région, s'adressent à casa postale 70, Amqui.

Dans le secteur de Témiscouata, les partisans ont élu M. Emilien Dufour de Ste-Rose-du-Dégelis, comme président. Le reste de l'exécutif est composé de MM. Dorilla Lavoie (vice-président), Jean-Jacques Roy (secrétaire), Raymond Pelletier (trésorier), Camille Ouellet, Normand Lebel et Roméo Grégoire (conseillers). On s'adresse à Case Postale 252, Notre-Dame-du-Lac.

Le Parti Québécois du comté de Rivière-du-Loup, a comme président, M. Armand Dufour, de Rivière-du-Loup. Les autres élus sont MM. Hilaire Larrivé (vice-président), R. Bergeron, secrétaire, Régis Malenfant (trésorier), Guy Roy, Carl Thériault et Alphonse Rioux (conseillers). L'adresse est Case postale 274, Rivière-du-Loup.

Prudence en peinture à l'intérieur

Quand vous peignez des jouets ou des meubles d'enfants, soyez sûr d'employer une peinture conçue pour l'usage sur les surfaces intérieures. C'est une recommandation de l'Association des Fabricants de peintures du Canada. La peinture faite pour l'usage extérieur contient ordinairement plus de plomb que celle faite pour l'usage intérieur. La peinture d'extérieur ne devrait jamais être appliquée sur les jouets, les murs, les boiserie, les meubles... ou sur n'importe quoi d'autre à l'intérieur de la maison.



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS, AMENAGEMENT DE BUREAU, MINISTERE DES FORETS ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, RIMOUSKI, P.Q." seront reçues au bureau du Gérant du Bureau, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 17 février 1969.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de:

SURINTENDANT DE SECTEUR
Ministère des Travaux Publics
Case Postale 260
RIMOUSKI, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
J. R. D'AMOURS

Ministère des Travaux Publics,
RIMOUSKI, P.Q., le 5 février 1969.
Chef, Service Administratifs

CHIASSON REFRIGERATION ENR.

Armand Chiasson, prop.

Entrepreneur en réfrigération commerciale. Air climatisé et domestique.

ATELIER MOBILE A VOTRE SERVICE.

16, boul. Arthur-Buis Ouest

Tél. 723-7906

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE P A P E T E R I E

9 est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3066

FOAM

de 1 pouce et 2 pouces d'épaisseur 54" x 72"

COUPONS de TENTURES REDUITS POUR CETTE SEMAINE

En foule au magasin

Robert St-Pierre

316, Ave Michaud

723-7549

Bertin & Fils - Rimouski

PENSE JEUNE — VOIT JEUNE

FUTURS MARIÉS

Rendez-vous chez Bertin & Fils pour faire réserver votre ménage complet. Comprenant: Poêle 30" - Réfrigérateur 12 p.c. - Set de chambre, set de cuisine, set de salon. Nous remettons un magnifique cadeau aux fiancés qui nous rendent visite. Ménage complet valant \$1495.00



BENOIT LEVESQUE
gérant

en spécial \$795.

(ou \$6.95 par semaine)

Consultez votre gérant préféré et prenez rendez-vous pour le soir

chez Bertin & Fils

Bur. 723-6555

Rés. 723-8339

J'ai mijoté pour vous

Bonjour madame,

Le café possède un arôme et un goût exotiques très agréables. Le plus souvent, c'est comme breuvage qu'il est utilisé. "Prendre un café" est une expression connue de par le monde entier. Mais avez-vous songé à l'immense variété de bons desserts que vous pouvez préparer avec du café. J'en ai réunis quelques-uns pour vous cette semaine. Bon succès!

● MERINGUES AU CAFE

8 meringues (centres vides)
1 T. de crottes au butterscotch

3 C. à table d'eau
1 c. à table de café instant
pincée de sel
1 oeuf battu
1 tasse de crème, fouettée.

Mélanger les crottes au butterscotch, l'eau, le café instant et le sel. Cuire en brassant sur feu doux, jusqu'à fondu, cuire une à deux minutes de plus. Réchauffer l'oeuf battu avec un peu de la préparation et le verser en brassant constamment, cuire une minute. Refroidir. Incorporer dans la crème fouettée. Déposer dans les croustilles de meringues. Refroidir plusieurs heu-

res. Décorer de chocolat râpé.

● TARTONI AU CAFE

1 T. crème à fouetter
1/4 T. de sucre
1 c. à table de café instant
1 c. à table de vanille
Quelques gouttes d'extrait d'amande

1 blanc d'oeuf
2 c. à table de sucre
1/4 T. noix hachées finement
1/4 T. noix de coco grillée.

Fouetter la crème, incorporer 1/4 tasse de sucre et le café instant et les essences. Battre le blanc d'oeuf jusqu'à pics mous, ajouter graduellement les 2 c. à table de sucre, et continuer de battre jusqu'à ferme. Mêler les noix et la noix de coco. Incorporer le blanc d'oeuf et la moitié du mélange de noix dans la crème fouettée. Déposer à la cuillère dans des moules à soufflé (8). Déposer sur le dessus le reste des noix. Faire congeler.

● EPONGE CHOCO

1 enveloppe de gélatine neutre
3/4 T. de sucre
1 c. à table de café instant
1 c. à soupe de cocoa
pincée de sel
1/2 T. eau très chaude
1 c. à table de vanille
2 blancs d'oeufs.

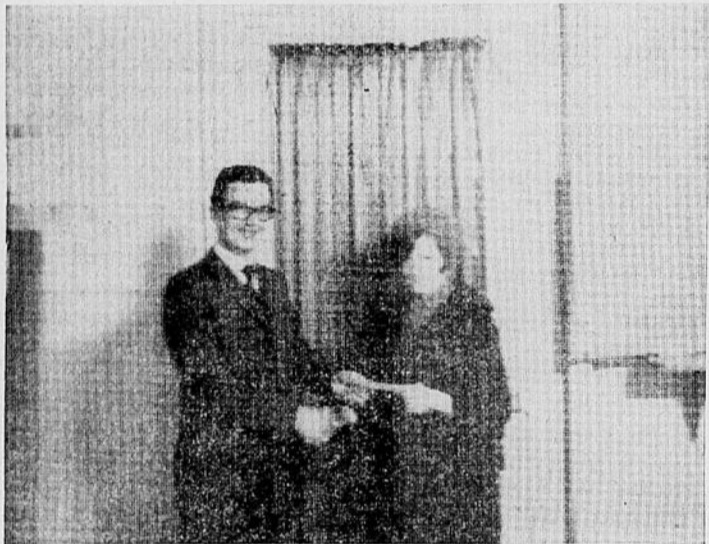
Mélanger la gélatine, le sucre, le café, le cocoa et le sel. Ajouter l'eau chaude et brasser jusqu'à ce que parfaitement fondu. Ajouter la vanille. Refroidir jusqu'à légèrement pris. Ajouter les blancs et battre au mousoir jusqu'à ce que le mélange commence à garder sa forme. Verser dans des moules individuels. Laisser prendre au froid. Garnir de crème fouettée.

● SAUCE "BREZIL"

2 c. à table café instant
1 1/2 c. à table féculé de maïs
pincée de sel
1 tasse sirop de maïs
2/3 T. lait évaporé
2 c. à table de beurre.

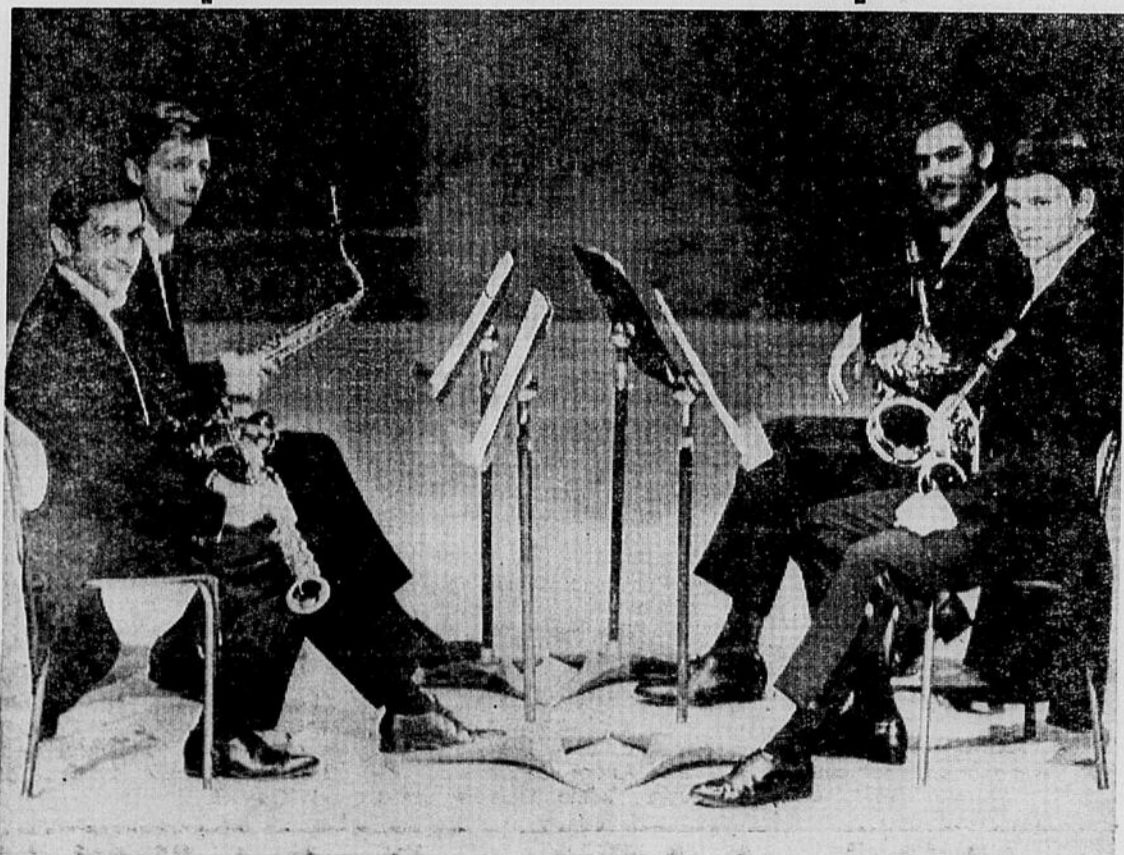
Mélanger café, féculé et sel. Incorporer le sirop de maïs et le lait évaporé. Brasser sur feu très doux 5 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Retirer du feu. Y brasser le beurre. Refroidir. Servir sur crème glacée. Donne 1 1/2 tasse.

Gagnante "Qui suis-je?"



Madame Denis Doy fut dernièrement l'heureuse gagnante du Gros Lot de \$400.00 attribué lors du populaire concours "Qui suis-je?" présenté chaque jeudi soir à la Salle des Loisirs Saint-Robert, sous les auspices des Majorettes "Étoiles de Rimouski". Le chèque lui est remis ici par le Vice-Président du Bureau de Direction, Monsieur Jean-Marcel Côté.

Le quatuor de saxophones Pierre Bourque



Le quatuor Pierre Bourque n'a pu venir mardi dernier, à cause de la tempête. Remis à samedi, le concert eut lieu en matinée, jusqu'à ce qu'un membre de l'ensemble de saxophones s'écroulât sur scène, à la suite d'un malaise. Le récital du soir fut conséquemment retardé. Les membres des Jeunesses Musicales pourront entendre le quatuor, le dimanche 16 février. Qu'on se le dise. Le concert du 25 aura lieu comme prévu.

Nicole vous parle...

Bonjour Nicole,

J'apprécie beaucoup ton courrier et j'espère qu'il continuera longtemps. Les filles avec qui je vais ont de beaux vêtements et moi il me semble que je n'ai rien. Maman ne veut pas me donner d'argent afin de m'en acheter, elle dit que j'aie assez de vêtements et aussi elle ne sait pas coudre... Pourtant mes robes ne sont plus jolies pour la plupart et j'aimerais tant avoir une robe neuve pour ma fête qui est dans quinze jours... Je suis déçue...

FRANCE

Ma chère France,

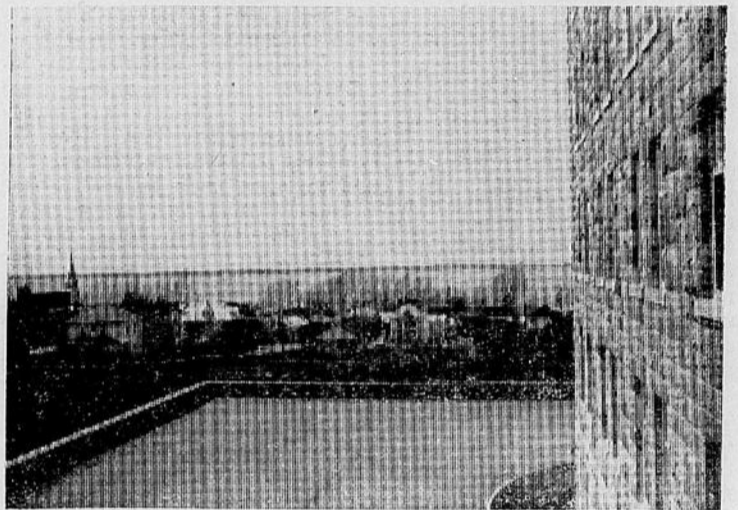
Et voilà que les déceptions commencent... Pourtant tu sembles avoir quelques robes car tu parles de robes au pluriel. Celles qui te semblent les moins jolies ne peux-tu pas les transformer toi-même? Ce serait bien car en plus d'économiser tu apprendrais à coudre et c'est un trésor pour l'avenir. Songe que, si un jour tu te maries, tu seras bien heureuse de savoir coudre pour tes petites filles qui réclameront du linge pour leur anniversaire respectif et tu n'auras peut-être l'argent nécessaire pour cela. Ta maman ne peut te faire cela mais toi sauras-tu le faire? Allons aie plus de courage que cela, souris à ta maman et dis lui que tu regrettes d'avoir été déçue devant elle puisqu'après tout tu en as suffisamment de robes.

Souris à l'avenir...

NICOLE

C. P. 45, Rimouski

Connaissez-vous Rimouski ?



Deux questions: quelle section de la ville est représentée ici et d'où la photo a-t-elle été prise?

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

Clinique d'immunisation et de vaccination:

Nazareth: Jeudi 20 février de 10.00 à 10.30 heures a.m.

Saint-Robert: Jeudi 20 février de 2.00 à 3.00 heures p.m.

Rimouski (U.S.): Vendredi 21 février de 2.00 à 4.00 heures p.m.

Clinique antituberculeuse:

Rimouski (U.S.): Mardi 18 février à 1.30 heure p.m.

Salon: 723-3050 — Rés. 723-6124

Salon Ghislaine

LOUIS-G. TURCOTTE, prop.

COIFFURES DE TOUS GENRES

146, 2e Rue Ouest



Coin Rouleau et
2e Rue, ST-ROBERT

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

EN GRANDE PRIMEUR

un orchestre de danse réputé
dans la Province

Robert Kirouac
ET LES "KOZACHS"

Entrée libre, excepté le samedi

EN FOULE A

l'Hôtel du Havre

RIMOUSKI-EST

723-1636

Tournoi Mixte local au Curling



Un tournoi mixte classe A, s'est déroulé au Curling de Rimouski, dernièrement, commandité par Valet Service Eclair Inc., Richard Fillion, prop., et la Compagnie Pepsi-Cola, dont le représentant étant M. Gilles St-Gelais. On voit, de g. à d., 1ère rangée, Mlles Gisèle Coulombe et Jocelyne Doucet, debout, MM. Richard Fillion, Jean Desrosiers (skip), Ernest-Edmond Tremblay et Gilles St-Gelais.

Dominique Michaud se signale

L'équipe formée de Dominique Michaud, skip, Jeannine Gagné, Wellie Larouche et Ide Blouin a pris la mesure en finale classe "A", de l'équipe que dirigeait Jean Desrosiers qui avait à ses côtés Gisèle Coulombe, Edmond Tremblay et Jocelyne Doucet.

Dans la classe "B", Pat Dionne a disposé de Gérard Saint-Laurent et dans la classe "C", Roger Frigon a eu le meilleur sur Jean-Claude Ratté.

Ce bonspiel commandité conjointement par le Valet Service Eclair et Pepsi-Cola a remporté un vif succès sur toute la ligne.

A la suite du succès remporté, les commanditaires ont assuré les participants de leur collaboration pour l'an prochain et ceux-ci tiennent à les en remercier.

Claude Couture

Equipe d'étoiles

Voici l'équipe d'étoile qui affrontera les "As Junior" de la ligue Junior "A" du Québec dans une partie d'exhibition, demain au Colisée de Rimouski à 8 heures 30.

Denis Bélanger, Paul-Hubert, gardien de but; Guy Pineau, Eperviers, gardien de but; Nelson Lévesque et Gilles Arsenault, Mont-Joli, défenseurs; Gilles Gagnon et Luc Lévesque, Mont-Joli, avants; Roger Legendre et Richard Beaulieu, avants; Nelson Dubé, Trois-Pistoles; Robert Forbes, Rimouski-Junior (ancien joueur des visiteurs); Robin Kirallah et Robert Forbes, Paul-Hubert, défenseurs; Gaston Leclerc, Jean-Charles Martin et Gilles Boudreau, Paul-Hubert; Serge Bérubé, Paul-Hubert, défenseur.

Instructeur: Elphège Bérubé, gérant de l'équipe Paul-Hubert. NOEL BOUCHARD



Représentants à Québec

C'est en ces termes que le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, a qualifié des jeunes joueurs de notre équipe pee-wee, avant leur départ pour la Vieille Capitale, où ils ont participé au tournoi international qui a réuni cette année 107 équipes.

Sélectionnés par Jules Blais, l'instructeur de l'équipe, les jeunes ont quitté Rimouski vers neuf heures (le train avait deux heures de retard). Plusieurs personnes s'étaient rendues à la

gare de Rimouski pour leur souhaiter bonne chance, dont, outre Me Tessier, M. John Zauhar, directeur du département des Loisirs de la Cité et plusieurs sportifs de Rimouski, comme Pull Lavoie, Laurent Boucher, etc.

Le lendemain, la vaillante équipe de Rimouski a dû baisser pavillon, au compte de 3 à 0, contre la puissante formation de Thetford-Mines. Le dimanche précédent, les pees-wees rimouskois avaient fait très bonne figure, affrontant beaucoup plus gros qu'eux, les joueurs des Patros de Québec. La foule à ce moment-là, fut émerveillée par

leur jeu rapide et surtout, par le petit numéro 6 qui, aux dires des experts et de plusieurs, n'a pas son pareil.

Les rapports que nous avons eus mentionnent que la jeune formation de notre région n'a pas été battue sans se défendre farouchement. Ti-Jules, comme on l'appelle à Québec (comme ici d'ailleurs), n'a pas été trop déçu du résultat final, compte tenu du rendement de ses protégés.

Les Rimouskois sont revenus en notre ville cette semaine.

L. L.

PETITES ANNONCES

VENDONS ECHANGEONS ET ACHETONS TOUS GENRES DE MEUBLES: Nettoyons les tapis et les meubles. Rembourrons matelas et meubles, fabriquons meubles et matelas sur mesures, vendons et installons tapis et draperies, estimé gratuit. La manufacture et le magasin Bertin & Fils, 283 est, rue St-Germain, Rimouski, tél.: 723-6555. (JNO)

A VENDRE — Lessiveuse automatique Kelvinator en très bonne condition. Tél. 723-7631 après 5 heures. (5-12)

A VENDRE — Skiroule 1969 (sur garanti). Prix raisonnable. 723-7659. (5-12-19 f.)

A VENDRE — Maison en parfaite condition; taux d'intérêt seulement 6 1/4% CHL, située sur 15e rue ouest, Saint-Pie X. tél.: 723-8128. (12)

A VENDRE — Couverture de lit, tapis, beau manteau court en fourrure, ainsi qu'un beau manteau sport blanc à l'état de neuf, lit d'auto pour bébé, deux paires de skis pour enfants, séchoir à cheveux s'adaptant à une balayeuse Electrolux. Téléphoner à 723-5470. (12)

HOMMES DEMANDES — 35 ans et plus, sérieux, pour travail permanent. Pour informations, s'adresser à 723-6380 (Rimouski), 862-7550 (Rivière-du-Loup), 589-2151 (Hauterive), 562-2389 (Matane), 263-5360 (Saint-Basile, Nouveau Brunswick). (12-19-26-5)

A LOUER — Logement de 7 pièces. Libre le 1er mars. Pour plus amples renseignements, s'adresser au tél. 723-8805. (12)

A LOUER — Chambre, de préférence pour fille, à 310, de la Cathédrale. Tel: 723-2543. (12)

A LOUER — Logement neuf — 3 pièces — chauffé — éclairé — meublé ou semi-meublé — tapis mur-à-mur. Téléphone: 723-8735 ou 723-6331. (12)

A LOUER — Appartements 1 1/2 pièce, modernes, meublés, tapis, intercom, buanderie, etc. Pour occupation en mars, avril et mai. Appartements "LE DAUPHIN". Tél. 724-4392 ou 723-2452. (JNO)

A LOUER — Chambre double et pension, à 158 ouest, Evéché. Pour homme seulement. Tél. 723-7231. (12)

COMMERCE A VENDRE — Epicerie-Boucherie licenciée, établie depuis 20 ans, clientèle distinguée, \$15,000 comptant avec ameublement, location du local à discuter, case postale 460 Dept P. (5-12-19-26)

REPRESENTANT DEMANDE Une compagnie internationale en pleine expansion requiert les services d'un vendeur dynamique. Salaire plus commission. Faire parvenir Curriculum Vitae à cette adresse: Le Rimouskois, C.P. 460, Dept. R. Rimouski. (12)

ATTENTION AUBAINES — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. S'adresser à: Au Seconde Main Enr, 300 Notre-Dame ouest, près de la rue Tessier et de la Rivière. Tél: 723-4611 (8-15-22-29) 723-7231. (29- 5f.)

"VOICI AVON" — Toute femme ambitieuse, qui a du temps libre, peut gagner de l'argent. Leçons gratuites sur la vente. Expérience non essentielle. Téléphoner après 5 h., le mercredi à 723-7789. (12-19-26-5-12)

Expédition et compétition O'Keefe

Comme prévue l'expédition et Compétition O'Keefe du Bas St-Laurent a pris le départ à 7.30 A.M. samedi matin, après cinquante milles soit à St-Charles-Garnier un goûter fut servi aux excursionnistes qui furent rejoints par le groupe de Mont-Joli ce qui formait un total de 98 participants.

Après avoir parcouru un tracé à travers la Seigneurie du Lac Métis permission qui fut accordée par la Compagnie Price, l'expédition fut reçue par le maire et les échevins du Lac Humqui où un repas chaud leur fut servi et qui était très délicieux.

Les excursionnistes atteignent le Lac au Saumon entre quatre et cinq heures le soir. Le soir ils se sont rencontrés au Club Nautique du Lac au Saumon où furent renouvelées les amitiés de l'an dernier entre les gens de Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli, Matane, New-Richmond, Chandler, Saint-Alexis, Matapédia.

Le lendemain matin après un repos bien mérité une messe fut célébrée au Couvent du St-Rosaire après quoi ils furent reçus à un Vin d'Honneur et invités à signer le Livre d'or par le Maire de Lac-au-Saumon.

Dans l'après-midi du dimanche même si le parcours pour les courses était très difficile et dangereux plusieurs coureurs ont participé à la course, nous nous devons de les féliciter pour leur courage.

Voici le résultat des gagnants: **Catégorie 251 à 299cc** 1er, André Létourneau, Rimouski; 2ème, Ghislain Sirois,

Matane; 3ème, Marc Paradis, Matane.

Catégorie 300 à 325cc 1er, Benoît Desrosiers, Matane; 2ème, Fernand Gagné, New-Richmond; 3ème, Gérard Harrisson, Matane.

Catégorie 326 à 350cc Hervé Desjardins, Matane; Fernand Pelletier, Mont-Joli; Jean-Yves Gagnon, Rimouski.

Catégorie 351 à 400cc Léonard Labrie, Matane; Evariste Leblanc, New-Richmond; Serge Pelletier, Matane.

Catégorie 401 à 500cc Gérard Harrisson, Matane; Gaston Tremblay, Matane; Marcel Gagné, New-Richmond.

Catégorie 501 à 600cc Hector Bélanger, St-Ulric.

Catégorie 601cc et plus François Fortin, Matane; Jean-Yves Gagnon, Rimouski; Réal Bernard, New-Richmond. **Catégorie 000 à 325 free for all**

André Létourneau, Rimouski; Gérard Harrisson, Matane; Benoît Desrosiers, Matane. **Catégorie 326 à 500 free for all** Léonard Labrie, Rimouski; Gérard Harrisson, Matane; Serge Pelletier, Matane.

Catégorie 601 et plus free for all Réal Bernard, New-Richmond; Franck Fortin, Matane; Jean-Yves Gagnon, Rimouski.

Ces courses se sont déroulées à Lac-au-Saumon dimanche le 9 février 1969, devant environ 3,000 spectateurs. Les trophées furent remis aux gagnants après la compétition par l'agent de la Brasserie O'Keefe Monsieur Zénon Ouellet.

Des difficultés avec votre installation de plomberie ?

Appellez sans hésiter :

723-4473

Plomberie Mobile
Inc.
Réparations
Service Rapide

Grand tournoi O'Keefe mixte régional de Ballon-Balai au Colisée de Rimouski les 15 et 16 février 1969



Cocktail Sportif

par NOËL BOUCHARD

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Les championnats provinciaux du hockey mineur auront lieu à Sherbrooke, les 28-29 et 30 mars 1969.

Durant la période mentionnée plus haut, aucun tournoi ne devra se dérouler dans un rayon de 100 milles de la ville de Sherbrooke. Ceci est un règlement des A.H.M.A.

En fin de semaine dernière, j'étais de passage à Causapsal et j'ai eu le plaisir d'assister à deux parties de hockey "hors concours". Le compte final fut de 0 à 0 dans la première rencontre et c'est le cerbère junior Gaston Vermette qui a été l'étoile de cette rencontre. Le Campbellton était le club visiteur.

Dans la deuxième partie du programme, les Juniors de Causapsal ont vaincu l'équipe de Campbellton 3 à 1. Et pour la seconde fois, c'est le cerbère Vermette qui fit la différence. Gaston est âgé de 19 ans et il possède de très bons réflexes.

Récemment, dans la ligue Junior "A" du Québec, deux joueurs de Shawinigan ont donné une raclée à un joueur des "As Junior" de Québec, le lendemain d'une partie disputée à l'aréna de Shawinigan. La dispute est survenue dans la rue. Les deux joueurs devront répondre de leur acte devant les tribunaux pour "voies de fait"...

Lors d'une visite à Amqui, la semaine dernière, je me suis rendue à l'Aréna de l'endroit pour assister à la partie entre les As d'Amqui et les Castors de Matane. C'est le gardien de but d'Amqui, Roger Lalancette, qui m'a le plus impressionné. Malgré le revers de son équipe 2 à 0 devant les Castors de Matane. Les As demeurent quand même en première position de la ligue Québec-Nouveau-Brunswick. Je fus également surpris par l'assistance. Des estrades abondamment remplies d'amateurs éveillés.

DEMISSIONS

Rimouski, le 8 février 1969
Monsieur le Secrétaire,

La présente est pour vous faire part de ma démission au poste de président de la ligue féminine de Ballon-Balai.

Les raisons qui m'ont incité à poser ce geste sont multiples, valables à mon point de vue. Premièrement, le manque de coopération de la part des gérants d'équipe qui ne peuvent en certains cas assumer sans doute leurs responsabilités à ce poste; il arrive souvent de constater qu'ils ne peuvent se maîtriser eux-mêmes, alors qu'ils ont à contrôler parfois plus de quinze joueuses.

Le deuxième facteur est la difficulté d'obtenir des arbitres; il est vrai que nous bénéficions de la patinoire du Colisée à une heure où il est difficile d'avoir des arbitres bénévoles, mais je crois que ce n'est pas là, le problème majeur puisque nous en avons eus et de très bons, mais encore une fois, il ne sont plus intéressés puisqu'ils ne sont pas appréciés à leur juste valeur et continuellement blâmés des gérants et des joueuses. Le troisième facteur est le manque total d'esprit sportif que les joueuses démontrent; puisqu'on ne peut accepter d'être rudoyées, ni accepter la défaite et s'en prennent pour cela soit aux arbitres, aux gérants d'équipe, et même à la direction de la ligue.

Vous comprendrez donc, messieurs, qu'il m'est impossible de mener à bonne fin les destinées de la ligue dans des conditions telles.

Donald Bélanger

Rimouski, le 10 février 1969
"A QUI DE DROIT"
"LIGUE FEMININE DE BALLON SUR GLACE" RIMOUSKI
Lors d'une réunion spéciale

tendue au Colisée de Rimouski le 5 février dernier, j'ai remis ma démission verbale comme secrétaire-trésorier de la dite ligue de ballon sur glace. Etaient présents à cette réunion les gérants des équipes Ste-Odile, Nazareth, St-Anaclet.

Pour me conformer à la règle, j'ai donné ma démission par écrit. Il y a plusieurs années que je m'occupe de sport, spécialement cette année du ballon sur glace groupant le sexe féminin et je dois dire que cette expérience ne fut pas un "cadeau". Raison est que la majorité des équipes n'acceptent la défaite; si défaite est, les arbitres n'ont que des torts à encaisser. Elles n'ont d'yeux que pour les erreurs de ces arbitres et ne voient pas les leurs.

Au début de la saison, il a été demandé au gérant de certaines équipes de garder le contrôle sur leurs joueurs; aucun résultat n'est parvenu. Comment pourrions-nous avoir ce contrôle quand ces mêmes gérants n'arrivent pas à se contrôler eux-mêmes.

Si j'ai accepté le secrétariat de la ligue au début de la saison; c'était dans le but de pouvoir donner mes connaissances sportives au sexe féminin. C'est vraiment regrettable d'avoir mis sur pied une ligue qui semblerait fonctionner à merveille et qui avait toutes les possibilités mais tel ne fut pas le cas.

Je souhaite donc au nouveau secrétaire, si "un" veut bien accéder à ce poste, "BEAUCOUP DE CHANCE".

Jean-Yves Hins
Ex-secrétaire-trésorier
de la ligue féminine
de Ballon Balai.

Président du tournoi:

Jean Brisson

Commanditaire:

O'Keefe - Zénon Ouellet

Bourse: \$700.00

Trophées: 12

Toutes les équipes hommes et femmes intéressés d'y participer devront envoyer leur inscription de \$15.00 avant le 9 février à: Wilson Janelle, 212, 2e Rue ouest, Rimouski ou téléphoner le jour à 723-9822 et le soir à 723-5016

Bourgeois du Paul-Hubert champions

Les hommes de l'instructeur Licien-Paul Beaulieu ont remporté le championnat du calendrier régulier de la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent, en disposant du Rimouski-Junior, 12 à 7, devant une faible assistance au Colisée local.

Gaston Leclerc a ouvert la feuille de pointage après seulement 1.56 de jeu à la première période. Ghislain Lévesque fit 2 à 0 quelque deux minutes plus tard. Lionel Marquis a réduit l'avance à un seul but en comptant à 7 minutes 46 secondes. Gaston Leclerc avec deux buts rapides est venu compléter son "truc du chapeau" après 13.08 de la première période. Serge Bérubé, Gilles Boudreau et Jean-Guy Michaud portèrent le pointage à 7 à 1 après le premier tiers-temps de la rencontre. Trois punitions au cours de cette période dont deux au Paul-Hubert. Le gardien de but régulier Denis Bélanger des Bourgeois du Paul-Hubert a été blessé et a dû laisser sa place à Marjolain Lauzier qui en était à sa première partie dans la ligue Junior.

A la reprise des hostilités, Jean-Guy Michaud a fait 8 à 1, mais une minute plus tard, Valier Thériault et Michel Huard déjouèrent tour à tour le cerbère Lauzier pour porter le compte 8 à 3 après la période médiane. Six punitions mineures furent décernées au cours de cette deuxième période dont quatre au Rimouski-Junior.

Huit buts furent enregistrés en troisième période. Jean-Guy Michaud avec deux buts et Gaston Leclerc avec un, complétèrent leur performance de quatre en une seule rencontre.

Michel Huard, Ronald Forbes et Bertrand Normandin enfilèrent les trois buts des perdants dans cette période. Jean-Charles Martin et Gilles Boudreau avec son deuxième but, fermèrent la feuille de pointage.

L'arbitre Pierre-Paul D'Anjou décerna deux punitions en troisième période, toutes deux au Paul-Hubert. Avec les sept buts alloués par le duo Bélanger-Lauzier, le gardien Renaud Perron, de Rivière-du-Loup, s'est approché de Denis Bélanger en ce qui a trait à la moyenne des gardiens de but.

Voici le choix des trois étoiles de la rencontre:
PREMIERE: Gaston Leclerc du Paul-Hubert, qui fut sans contre-dire la bougie d'allumage de son équipe avec 4 buts.
DEUXIEME: Jean-Guy Michaud du Paul-Hubert, qui fut une menace constante pour le gardien de but adverse.
TROISIEME: Michel Huard du Rimouski-Junior, qui, en plus d'enfiler deux buts, mena des attaques très dangereuses d'un bout à l'autre de la patinoire.
NOËL BOUCHARD

en parlant sport avec wilson janelle



LIGUE MASCULINE DE BALON SUR GLACE

	P.J.	Pts	P.P.	P.C.
Hôtel Laurentien	13	20	23	5
Chevaliers	12	18	18	8
St-Barnabé	13	14	14	9
Ecole de Marine	13	14	13	13
Gaz Bar Jessop	13	12	17	18
Bic	12	12	9	10
Hôtel Massicotte	13	8	9	16
Loisirs Sacré-Coeur	13	0	2	32

COMPTEURS

	Buts	Passes
Martin, Marc-André	8	6
Gauthier, Claude	6	6
Labbé, Gilles	2	8
Gagné, Julien	7	2
Labbé, Régis	4	5

Equipe la plus punie: Chevaliers (87 minutes)
Equipe la moins punie: St-Barnabé (34 minutes)

LA SEMAINE PROCHAINE:

Mercredi 7:00 heures: Gas Bar Jessop vs Chevaliers
Mercredi 8:00 heures: Bic vs Laurentien
Mercredi 9:00 heures: St-Barnabé vs Ecole de Marine
Mercredi 10:00 heures: Pointe-au-Père vs Loisirs Sacré-Coeur.

Donald Bélanger, président et Jean-Yves Hins, secrétaire démissionnent de la ligue féminine de ballon sur glace!

Le manque d'autorité de certains gérants envers certaines joueuses de leur équipe qui, durant les parties, insultent les arbitres de différentes manières et s'en prennent même à la vie privée de ces personnes. Egalement, le manque de coopération et d'esprit sportif des équipes qui ne peuvent accepter une défaite. La difficulté de trouver des arbitres dans de telles conditions et plusieurs raisons personnelles amènent donc Donald et Jean-Yves à démissionner.

Il est vraiment très déplorable de voir de tels organisateurs, qui travaillent "bénévolement" pour divertir un groupe de jeunes filles, démissionner à cause du manque de coopération et de civisme de la part de quelques filles seulement. Aucun organisateur ne peut travailler dans de telles conditions et je les approuve, car c'est une sage décision.

● Une sage décision de Lise Daris de faire une assemblée des capitaines et assistantes de chaque équipe pour résoudre les difficultés que rencontre la ligue présentement.

● Seuls les gérants peuvent élire un nouveau président, non les joueuses.

● Une solution pour tout régler serait une ligue à 6 équipes...
● Donald Bélanger et Jean-Yves Hins ont fait du bon travail à titre de président et de secrétaire. Quand bien même il y aurait changement, le trouble n'est pas à la direction.

● Une solution pour tout régler serait une ligue à 6 équipes jouant dans chaque localité, soit Ste-Odile, Nazareth, St-Anaclet et quelques fois au Colisée, ce qui éviterait le problème "Estrade".
● Pointe-au-Père, Luceville et Bic pourraient compléter pour une ligue de 6 équipes.

● Félicitations à André St-Laurent, une partie de 11 abats, soit 267.

CASSETTES (genre Philips) et RUBAN MAGNETIQUE 20% d'escompte

pour une semaine seulement une promotion AMPEX

Vital Gagnon

ENR.

150 est, St-Germain — 723-6622
Rimouski



La Clinique
Radio transistor à 2 portes de la "Régie des Alcools"



SPORTS EN VRAC

par : CLAUDE COUTURE

NOUS VERRONS CE QUE VAUT NOTRE JUNIOR

Rimouski de par son importance, intéresse grandement les magnats du hockey à l'échelon provincial et ce n'est pas un secret de polichinelle de vous dire que la Ligue Junior "A" Provinciale verrait d'un bon oeil l'adhésion de Rimouski dans ses cadres.

C'est précisément dans le but de sonder le terrain que les As Juniors de Québec qui évoluent dans le circuit Junior "A" Provincial viendront défendre le prestige de leur circuit en faisant face à une formation toute étoile de notre Ligue Junior "B" Régionale.

Même si l'équipe québécoise occupe le dernier rang de son circuit, nous ne concédons guère de chance à nos représentants de sortir victorieux de cette confrontation, mais il sera quand même intéressant de voir quelle sorte de rivalité les nôtres pourront offrir à leurs adversaires.

A tout événement, une partie se joue sur la glace et nous sommes anxieux de voir quelle sorte de calibre possède l'équipe de la Vieille Capitale et nous espérons que la foule sera encourageante, et si tel est le cas, il est sûr et certain que la direction de l'équipe québécoise prêchera en faveur de Rimouski, advenant l'opportunité de l'élargissement possible des cadres.

PIETRE PERFORMANCE

L'an passé les joueurs et la direction des Feuilles d'Erable de Rimouski se plaignaient avec raison des piètres oppositions offertes par les clubs Baie-Comeau et Sept-Iles, lorsque ceux-ci venaient les affronter au Colisée local.

Là-dessus, nous étions parfaitement d'accord avec eux, mais il semble que depuis quelque temps les nôtres tiennent absolument à rendre cette politesse à leurs adversaires. Il y a un dicton qui dit: "Aide-toi et le ciel t'aidera"; les porte-couleurs locaux ont probablement oublié de mettre ce facteur en pratique samedi soir dernier à Sept-Iles, et le pointage final de la partie l'indique formellement.

Les gars, nous avons toujours été à cent pour cent derrière vous et même si la situation est de beaucoup moins intéressante qu'au cours des dernières années, nous vous incitons à ne pas oublier que ce sont les couleurs d'une cité que vous défendez et si vous persistez à jouer les indifférents, nous aimerions mieux vous voir tout abandonner afin que vous puissiez sauvegarder les heureux souvenirs des performances d'antan.

Nous savons fort bien que ces remarques ne vous laisseront pas indifférents, mais au nom de ceux qui ne vous ont pas abandonnés, nous vous demandons de vous relever et de continuer à défendre dignement les couleurs de vos concitoyens.

UN JEUNE HOMME HEUREUX

Le jeune Emmanuel Desrochers qui occupe le premier rang des pointeurs dans la Ligue Midget est un jeune homme heureux par le temps qui court, puisque le sort l'a favorisé dans le concours "Tour du chapeau de Jean Béliveau".

En effet, ce jeune hockeyeur sera à Montréal au moment de la parution de ces lignes, en compagnie de ses parents et là, il vivra une expérience unique, puisqu'il aura la chance d'évoluer dans le tout nouveau Forum avec des jeunes qui ont eu la même veine que lui.

CHOSSES ET AUTRES

● D'après Laval Parent qui suit régulièrement les activités de la Ligue Intermédiaire Régionale, il appert que Paul-Emile Tremblay aurait compté le but le plus spectaculaire de la saison dans ce circuit contre le Rivière-du-Loup, dimanche soir dernier...

● En parlant de ce Paul-Emile Tremblay, nous sommes persuadés qu'il aurait été en mesure de rendre de précieux services aux Feuilles d'Erable si tel avait été son désir... Ses responsabilités et son travail auraient été les principaux facteurs jouant contre cette possibilité...

● Jules Blais ne doit pas s'en faire outre mesure de la défaite de ses jeunes Pee Wee contre le Thetford-Mines et il peut revenir à Rimouski avec dignité, car les sportifs ne cessent d'apprécier son gigantesque travail à la cause des jeunes...

● Il ne serait pas surprenant de voir une triple égalité à la fin du calendrier régulier de la Ligue Intermédiaire Régionale, puisqu'à l'heure actuelle le CEGEP, les Gobelets de l'Hôtel du Boulevard et le Trois-Pistoles ont tous de bonnes chances de terminer au premier rang. Ceci laisse présager d'intéressantes performances pour les séries d'après saison...

● Il semble que le spectaculaire Magella Dubois qui avait le don de soulever les foules au Colisée local, lorsqu'il portait les couleurs des Mineurs de Sept-Iles soit en voie de connaître une excellente saison pour le compte du Cowansville de la Ligue Senior "B" du Québec puisqu'il vient tout juste d'être choisi à l'unanimité sur la formation d'étoiles qui doit affronter les champions de l'an dernier dans ce circuit...

● De son côté, Gaétan Veilleux qui avait déjà remporté le championnat des compteurs dans la Ligue de Cité alors qu'il s'alignait pour l'équipe des policiers, s'est vu allégué le même honneur et n'eut été de son transfert, il serait certainement d'une grande utilité aux Feuilles d'Erable...

● Lors de la partie télévisée de samedi il y a deux semaines, on nous a présenté un reportage sur les As de Québec et nous avons eu la chance de voir Serge Bernier qui porte le numéro 17 pour la formation de la Vieille Capitale, enfiler deux buts...

● Pat Dionne est en voie de devenir le meilleur skip de la région et cet excellent curleur l'a confirmé davantage en décrochant les honneurs du sixième Bonsel Mixte Invitation O'Keefe...

● Yvon Harrisson a bien pensé lorsqu'il a décidé de réunir sur un même trio Raymond Beaupré, flanqué de son frère Réal et de Guy Harrisson. Au cours des dernières parties, ces trois joueurs ont été les bougies d'allumage des Gobelets de l'Hôtel du Boulevard...

Gilles Gagnon de Mont-Joli en tête.....

Dans la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent la lutte chez les compteurs est plus impressionnante que celle du classement du calendrier régulier en vue de la première position. Gilles Gagnon se surpasse de partie en partie. Il possède une fiche enviable de 32 buts, 28 passes pour 60 points. Son compagnon d'équipe et de ligne Luc Levesque des Aiglons de Mont-Joli a 28 buts, 24 assistances pour 52 points. Nelson Dubé du Trois-Pistoles le talonne de près avec 50 points soit 27 buts et 23 passes. Gaston Leclerc des Bourgeois du Paul-Hubert est quatrième avec 24 buts et 22 passes, pour un total de 46 points.

Jean Raymond de l'équipe Imprimerie du Saint-Laurent est le joueur le plus puni avec 92 minutes de pénalisation. Le suit dans ce domaine Roger Legendre des Eperviers du Collège avec 90 minutes.

Chez les gardiens de but ce n'est pas un secret pour personne (ceux qui suivent les activités de la ligue Junior au Colisée local) que Denis Bélanger est bon premier avec une moyenne de 3,39 buts alloués par partie. Renaud Perron du Relais de Rivière-du-Loup le suit avec 4,09.

Noël Bouchard

Mariez la peinture avec l'ameublement

Avez-vous une toile, une étoffe de rideau, ou un tapis préféré? L'Association des Fabricants de Peintures du Canada vous suggère de repeindre une pièce en vous inspirant de votre objet favori. Rappelez-vous d'agencer les couleurs que vous choisissez avant d'acheter la

Le Rimouskois Enr.

212, de la Cathédrale
723-2362

Journal hebdomadaire
distribué gratuitement dans
le Rimouski métropolitain.

DEUX JUMEAUX : DEUX VEDETTES...



Les deux jumeaux Robert et Ronald Forbes seront sur l'alignement de la partie d'étoiles de la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent, jeudi le 13 février 1969, au Colisée local,

contre les As Junior de la ligue Junior "A" du Québec. Robert évolue pour les Bourgeois du Paul-Hubert, tandis que Ronald s'aligne pour le Rimouski-Junior, bon dernier au classement.

TOURNOI "VOLLEY-BALL" dans le cadre du Carnaval de Rimouski



L'équipe senior (hommes) du Paul-Hubert qui a gagné le tournoi "Volley-Ball", accompagnée des trois duchesses. Dans l'ordre habituel: P.-A. Tremblay, Benoît Beaulieu, Lucien-Paul Beaulieu, J.-Guy Lévesque, Yves Thibodeau, Conrad Duchesne et Marcel Lebel.

CLAUDE COUTURE ENR. MERCERIE POUR HOMMES

"LE MAGASIN DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI"

208, RUE ROULEAU

RIMOUSKI

TEL. 723-4585

Opinions

La jeunesse et l'actualité

Parmi les différents thèmes de débat pour lesquels nous soutenons de l'intérêt, celui de la jeunesse, promesse de l'avenir, obtient une place primordiale.

En effet, toute la population s'accorde à participer à l'évolution de cette jeunesse prometteuse. Ceux qui ne sont plus considérés comme étant des jeunes, c. a. d. les adultes accomplis, tentent pour une bonne part à collaborer à l'émancipation de leur successeurs. Par les nombreux programmes de reconstitution en regard avec l'éducation, les loisirs, etc. . . ont fait preuve de souci en face de cette jeune génération en ébullition. Pour une bonne part aussi, ceux qui constituent cette portion de l'humanité sont de cœur pour promouvoir leur statut : on attache plus de prix aux études supérieures, on organise maintes activités en rapport avec l'enseignement, bref, on s'incruste à la société adulte par force de bon vouloir.

Et cependant, il subsiste un hic à l'essor de la jeunesse : le manque d'intérêt vis-à-vis l'actualité. Les programmes d'études optionnels étant amplement accaparants, la jeunesse étudiante ne trouve guère le temps de s'intéresser à l'actualité. Les étudiants choisissent une branche qui les attirent et ne s'attardent pratiquement pas aux différents sujets, aux différents événements se jouant hors de leur ligne.

Pour ce qui est de la jeunesse ouvrière, il en va de la même manière : durant la journée les jeunes ouvriers sont occupés par leur tâche de travailleur et l' "après-jour" est étouffé par une foule d'activités familiales plus ou moins enrichissantes pour l'esprit.

Combien de jeunes lisent les journaux quotidiennement ? La petite minorité. Nous pouvons facilement constater ce déficit en visionnant l'émission télévisée du Boni Populaire Desjardins (pour ne citer qu'un exemple), émission où l'on se rend compte que notre jeunesse, face aux faits d'actualité, se limite à peu de connaissances.

Quels sont les jeunes qui connaissent le ministre de l'éducation, qui savent en quoi consiste, au moins superficiellement, le Bill 25, qui se tiennent un peu au courant des conflits vietnamien ou bia-frais ?

L'on dénote avec regret un manque considérable dans ce domaine. Comment est-il possible que le jeune puisse adhérer à la société s'il ne doute même pas du contexte de ce monde qui est le sien. Agir ainsi équivaut à s'aventurer en une région inconnue, les yeux bandés.

Il est à considérer comme très avantageux et d'un profit assuré que les jeunes s'ouvrent les yeux et témoignent de plus d'intérêt à l'égard de l'actualité pour acquérir, au moment opportun, une prise de position plus mathématique devant certaines situations.

A mon avis, l'instruction possède son poids mais la clairvoyance au point de vue actualité a d'autant plus de valeur qu'elle présente à l'intéressé une indiscutable assurance de position.

MICHELSEN

Réponse au Rapetier

Dans le dernier numéro, vous écriviez humoristiquement au sujet de l'abolition du 10% : "Quel pourcentage d'absence aux cours un étudiant peut-il se permettre pour pouvoir justifier les dépenses d'argent de la société pour lui et avoir le droit de "grader" en fin d'année?" Eh bien! cher Rapetier, loin de nous est cette idée. En effet, nous sommes animés par un tout autre motif.

A chaque semaine, on souligne l'indifférence et l'apathie de la population mais que fait-on pour favoriser l'initiative? Que fait-on pour détruire cette indifférence, qui est cause de crimes impitoyables, absurdes, exécrables, excrémentiels et vomitifs de l'Homme contre l'Homme, se perpétuant davantage? Pratiquement rien, si ce n'est de jeter la pierre au premier venu. . . Or, nous, les étudiants, nous avons voté à l'unanimité pour l'abolition du 10% qui veut que l'on assiste à au moins 90% des périodes de chaque cours (6 cours par session, 12 par année). Nous n'avons pas l'intention d'assister à 60%, 40% ou

20% des périodes seulement; non, nous voulons suivre les cours de notre propre initiative en toute liberté. Car, l'Homme plus que jamais a besoin dès son jeune âge d'être habitué à réagir, d'être forcé à agir seul, s'il ne veut pas sombrer dans la décadence.

Ainsi, l'abolition du 10% constitue la première démarche essentielle en vue de former des personnes responsables. L'abolition du 10%, loin d'être un frein à l'épanouissement de l'étudiant en constitue un levier, un point d'appui. Les professeurs devront s'intéresser davantage s'ils veulent conserver leur clientèle. L'étudiant en fera certes autant puisqu'il assistera aux cours parce qu'il le veut librement, assurant ainsi une présence active et non sclérosée. Ceci aura pour effet de favoriser une prise de conscience non seulement individuelle mais collective. En somme, l'abolition du dit règlement aura des répercussions, non seulement d'ordre pédagogique mais psychologique, sociologique, politique, économique, etc. L'étudiant sera un

être brimé dans une pseudo-démocratie.

Veut-on continuer à former des individus non responsables, de simples consommateurs? Pour notre part, nous avons refusé de le devenir. Il faut retenir que le comportement de l'Homme obéit à des règles bien précises. Ainsi, l'Homme agit selon la façon dont il a été conditionné. Or, nous sommes conditionnés par mille et une règles, dont l'une, nous savons laquelle, nous confondait dans l'indifférence. Abolir cette règle, c'était s'aider soi-même! Et, croyez-nous, les résultats se font déjà sentir et ils sont très intéressants, tant chez les professeurs que chez les étudiants.

Vous aimez l'argent? Songez qu'avec ce règlement stupide et aliénant un étudiant pouvait s'absenter 7 fois d'un cours et se voir exclus de ce fait, bien qu'il avait obtenu auparavant un fort pourcentage pour une récitation ou . . . alors que son confrère demeurait dans le bien-être pour avoir assisté physiquement aux périodes malgré un joli résultat de 0%. "Autre temps, autre idéal!"

Jacques Dionne, Coll. II

Le Synode cause d'inquiétudes

"Les prêtres de la paroisse-Cathédrale de Rimouski s'inquiètent de la réussite du Synode Diocésain annoncé par l'Archevêque M.L. Lévesque." Voici les premières lignes d'un article paru dans le quotidien le Soleil du 21 janvier 1969.

Je m'adresse donc à ces prêtres. Vos réflexions sur le Synode se veulent constructives; mais elles peuvent aussi semer l'inquiétude car elles viennent à mon avis un peu trop tôt.

Vous dites que la population se pose bien des questions sur la tenue de cet événement et l'on ne sait pas encore de quoi il s'agit. Déjà vous prêtres de la Cathédrale, vous vous inquiétez de la réussite. Votre déclaration peut donc semer la confusion. Oui je dis bien semer la confusion surtout chez les per-

sonnes qui souffrent d'une adolescence retardée.

Vous devriez donc vous improviser Psychiatres, Psychologues et Sociologues, vous mettre ardemment à l'oeuvre afin de découvrir des animateurs compétents et non des amateurs afin de découvrir aussi des centaines et des centaines de personnes qui ont une mentalité honnête et vraie. Comme vous faciliteriez la tâche des trois prêtres qui ont été nommés pour mener à bien ce Synode diocésain.

De plus vous seriez assurés dès le départ que si contestation il y a, elle ne viendra pas de cette classe traumatisée et culpabilisée par la religion d'autrefois. Auriez-vous donc peur qu'un de ces retardés ose vous dire que le Christ s'étant fait

pauvre, ne se sent pas très à l'aise sur votre Autel de grand prix.

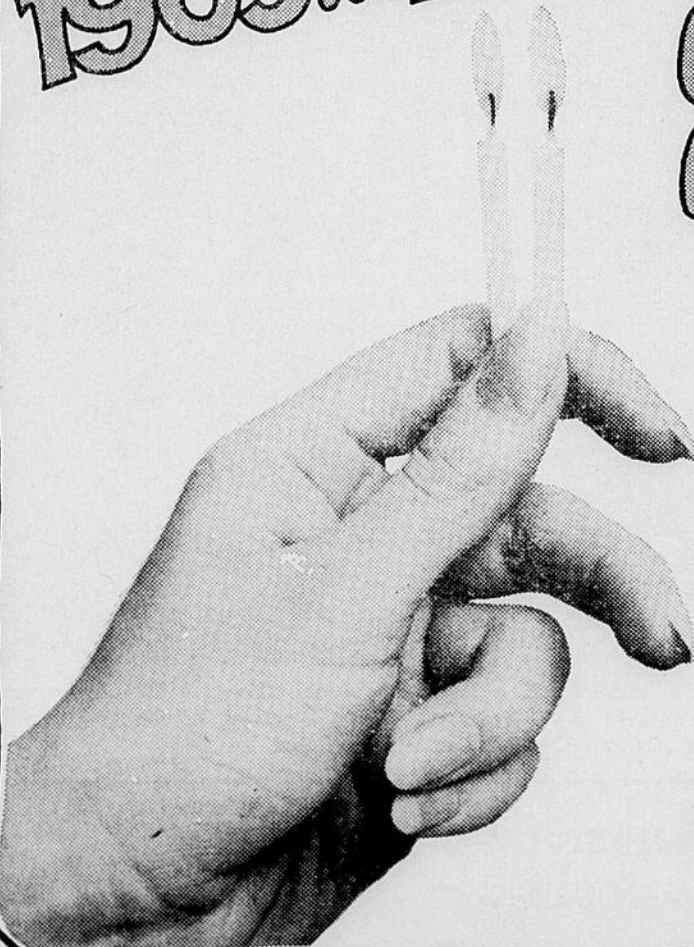
Revenez-nous donc de nouveau, mais cette fois ne faites pas de projection.

Marie Lucie.

Tenez convenablement votre pinceau

La manière correcte de tenir un pinceau est de serrer le manche avec aisance, près de la base, dit l'Association des Fabricants de Peintures du Canada. Ayez une prise plutôt souple. Ne pressez pas fortement sur le pinceau, mais exercez seulement assez de pression pour que les soies plient légèrement près de la pointe.

1969...1971...1973...1975...ou comment ne vieillir qu'à tous les 2 ans.



En 1969, le Québec vous dira BON ANNIVERSAIRE, et aussi BONNE ROUTE !

BON ANNIVERSAIRE, cela va de soi. BONNE ROUTE vous fera penser à renouveler votre PERMIS DE CONDUIRE qui échoit désormais à VOTRE DATE DE NAISSANCE . . . à tous les 2 ans seulement.

Si on oublie de vous souhaiter bon anniversaire, consolez-vous : le Québec, lui, pensera à vous envoyer par la poste ses meilleurs vœux de bonheur joints à une formule de renouvellement de permis de conduire.

Mais il n'y pensera qu'à tous les 2 ans . . .



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Transports et Communications